



Third Session
Fortieth Parliament, 2010-11

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Social Affairs, Science
and
Technology**

Chair:

The Honourable ART EGGLETON, P.C.

Wednesday, March 23, 2011 (in camera)
Thursday, March 24, 2011

Issue No. 23

Twenty-first meeting on:
Study on the accessibility of
post-secondary education in Canada

First (final) meeting on:
Bill C-442, An Act to establish a
National Holocaust Monument

INCLUDING:
THE SEVENTEENTH REPORT
OF THE COMMITTEE
(Bill C-442, An Act to establish a
National Holocaust Monument)

WITNESSES:
(See back cover)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010-2011

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

**Affaires sociales,
des sciences
et de la technologie**

Président :

L'honorable ART EGGLETON, C.P.

Le mercredi 23 mars 2011 (à huis clos)
Le jeudi 24 mars 2011

Fascicule n° 23

Vingt et unième réunion concernant :
L'étude sur la question de l'accessibilité
à l'éducation postsecondaire au Canada

Première (dernière) réunion concernant :
Le projet de loi C-442, Loi visant à ériger
le Monument national de l'Holocauste

Y COMPRIS :
LE DIX-SEPTIÈME RAPPORT
DU COMITÉ
(Projet de loi C-442, Loi visant à ériger
le Monument national de l'Holocauste)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE
AND TECHNOLOGY

The Honourable Art Eggleton, P.C., *Chair*

The Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Braley	Dyck
Callbeck	Eaton
Champagne, P.C.	* LeBreton, P.C.
Cordy	(or Comeau)
* Cowan	Martin
(or Tardif)	Merchant
Demers	Seidman

* Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Callbeck replaced the Honourable Senator Hubley (*March 10, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE

Président : L'honorable Art Eggleton, C.P.

Vice-président : L'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie
et

Les honorables sénateurs :

Braley	Dyck
Callbeck	Eaton
Champagne, C.P.	* LeBreton, C.P.
Cordy	(ou Comeau)
* Cowan	Martin
(ou Tardif)	Merchant
Demers	Seidman

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Callbeck a remplacé l'honorable sénateur Hubley (*le 10 mars 2011*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, March 22, 2011:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Martin, seconded by the Honourable Senator Boisvenu, for the second reading of Bill C-442, An Act to establish a National Holocaust Monument.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Neufeld, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 22 mars 2011 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, appuyée par l'honorable sénateur Boisvenu, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Martin propose, appuyée par l'honorable sénateur Neufeld, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, March 23, 2011
(57)

[English]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met in camera this day at 4:17 p.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Braley, Callbeck, Champagne, P.C., Cordy, Demers, Dyck, Eggleton, P.C., Martin, Merchant, Ogilvie and Seidman (11).

In attendance: Havi Echenberg and Brian O'Neal, Analysts, Parliamentary Information and Research Service.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 18, 2010, the committee continued its study on accessibility of post-secondary education in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

At 5:01 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, March 24, 2011
(58)

[English]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:28 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Braley, Callbeck, Cordy, Demers, Dyck, Eaton, Eggleton, P.C., Martin, Merchant, Ogilvie and Seidman (11).

In attendance: Brian O'Neal, Analyst, Parliamentary Information and Research Service.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 22, 2011, the committee began its study of Bill C-442, An Act to establish a National Holocaust Monument.

WITNESSES:

Tim Uppal, Member of Parliament for Edmonton—Sherwood Park.

Canadian Jewish Congress:

Bernie M. Farber, Chief Executive Officer.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 23 mars 2011
(57)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit à huis clos aujourd'hui, à 14 h 17, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Braley, Callbeck, Champagne, C.P., Cordy, Demers, Dyck, Eggleton, C.P., Martin, Merchant, Ogilvie et Seidman (11).

Également présents : Havi Echenberg et Brian O'Neal, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 18 mars 2010, le comité poursuit son étude de la question de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)(f) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

À 17 h 1, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 24 mars 2011
(58)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 28, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Braley, Callbeck, Cordy, Demers, Dyck, Eaton, Eggleton, C.P., Martin, Merchant, Ogilvie et Seidman (11).

Également présent : Brian O'Neal, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 22 mars 2011, le comité entreprend son étude du projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste.

TÉMOINS :

Tim Uppal, député, Edmonton—Sherwood Park.

Congrès juif canadien :

Bernie M. Farber, chef de la direction.

Canadian Society for Yad Vashem:

Yaron Ashkenazi, Executive Director.

The chair made a statement.

Mr. Uppal made a statement and answered questions.

At 11:07 a.m., the committee suspended.

At 11:09 a.m., the committee resumed.

Mr. Farber and Mr. Ashkenazi each made a statement and, together, answered questions.

At 12:03 p.m., the committee suspended.

At 12:04 p.m., the committee resumed.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-442, An Act to establish a National Holocaust Monument.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that the preamble stand postponed.

It was agreed that clause 1 stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that clause 10 carry.

It was agreed that clause 11 carry.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that the preamble carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that the chair report the bill to the Senate.

At 12:05 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Canadian Society for Yad Vashem :

Yaron Ashkenazi, directeur exécutif.

Le président fait une déclaration.

M. Uppal fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 11 h 7, la séance est suspendue.

À 11 h 9, la séance reprend.

M. Farber et M. Ashkenazi font chacun une déclaration et répondent ensemble aux questions.

À 12 h 3, la séance est suspendue.

À 12 h 4, la séance reprend.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste.

Il est convenu de reporter l'adoption du titre.

Il est convenu de reporter l'adoption du préambule.

Il est convenu de reporter l'adoption de l'article 1.

Il est convenu que l'article 2 soit adopté.

Il est convenu que l'article 3 soit adopté.

Il est convenu que l'article 4 soit adopté.

Il est convenu que l'article 5 soit adopté.

Il est convenu que l'article 6 soit adopté.

Il est convenu que l'article 7 soit adopté.

Il est convenu que l'article 8 soit adopté.

Il est convenu que l'article 9 soit adopté.

Il est convenu que l'article 10 soit adopté.

Il est convenu que l'article 11 soit adopté.

Il est convenu que l'article 1 soit adopté.

Il est convenu que le préambule soit adopté.

Il est convenu que le titre soit adopté.

Il est convenu que le projet de loi soit adopté.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 12 h 5, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jessica Richardson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, March 24, 2011

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

SEVENTEENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-442, An Act to establish a National Holocaust Monument, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, March 22, 2011, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 24 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

DIX-SEPTIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 22 mars 2011, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

ART EGGLETON,

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, March 24, 2011

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:28 in the morning to study Bill C-442, An Act to establish a National Holocaust Monument.

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

Today, we are dealing with Bill C-442, An Act to establish a National Holocaust Monument.

We will operate in two panels. The first panel is the Member of Parliament for Edmonton—Sherwood Park, Tim Uppal. He is the sponsor in the House of Commons for Bill C-442. He has been a member of the house since the last election in 2008.

This bill is his private member's bill and has been quite successful in moving in the system so far, although it has taken a little while. It was adopted by the House of Commons in December of 2010.

Welcome to you, Tim Uppal. Please give us a few comments about your bill.

Tim Uppal, Member of Parliament for Edmonton—Sherwood Park: I appreciate the opportunity to speak to this committee on Bill C-442, An Act to establish a National Holocaust Monument.

It would be important to have a national Holocaust monument because we are the only Allied nation not to have one. In addition, for young people today who are privileged to live in a country like Canada, the Holocaust can seem totally foreign. It is something they have difficulty understanding because they cannot relate to the atrocities and the horrors that took place at that time. The horrific events of the Holocaust are a stark testament to what can happen when humanity and fundamental basic rights are discarded.

This monument will serve as a symbol of Canadian values and diversity as much as a memorial for the millions of victims and families destroyed. It will be a testament to the Canadian commitment and resolve to never forget and always stand up against such atrocities.

Even to this day, there are people who deny that the Holocaust even happened. World leaders, such as Iran's Ahmadinejad, continue to deny on the world stage that the Holocaust even happened. As a tragic attack in Jerusalem two days ago showed, we can never forget the violence that anti-Semitism breeds.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 24 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 28, pour étudier le projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, nous examinons le projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste.

Nous allons tenir deux tables rondes. Nous recevons tout d'abord le député d'Edmonton—Sherwood Park, Tim Uppal, qui parraine le projet de loi C-442 à la Chambre des communes. M. Uppal est député depuis la dernière élection, qui a eu lieu en 2008.

Il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire, qui a traversé, lentement mais sûrement, les différentes étapes. Il a été adopté à la Chambre des communes en décembre 2010.

Bienvenue, monsieur Uppal. Veuillez, je vous prie, nous parler un peu de votre projet de loi.

Tim Uppal, député, Edmonton—Sherwood Park : Je vous sais gré de me donner l'occasion de m'entretenir avec le comité au sujet du projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste.

Il est important d'avoir un monument national de l'Holocauste puisque le Canada est le seul pays parmi les Alliés à ne pas en avoir. En outre, pour les jeunes qui ont le privilège aujourd'hui de vivre dans un pays comme le Canada, l'Holocauste peut revêtir un caractère tout à fait étranger. C'est une chose qu'ils ont du mal à comprendre parce qu'ils ne peuvent faire de liens avec les atrocités et les horreurs qui se sont produites à cette époque. Les terribles événements liés à l'Holocauste sont un vif témoignage de ce qui peut arriver lorsque les droits de la personne et les droits fondamentaux sont bafoués.

Le monument sera le symbole de la diversité et des valeurs canadiennes autant qu'un hommage aux millions de victimes et de familles anéanties. Il témoignera de l'engagement et de la détermination des Canadiens à ne jamais oublier de telles atrocités et à toujours s'y opposer.

Encore aujourd'hui, certaines personnes nient que l'Holocauste se soit produit. Des dirigeants mondiaux, comme le président de l'Iran, Mahmoud Ahmadinejad, continuent de réfuter sur la scène internationale l'existence même de l'Holocauste. Témoins de l'attaque tragique qui a secoué Jérusalem il y a deux jours, nous ne pouvons oublier la violence qu'engendre l'antisémitisme.

I had the privilege of going to Israel a couple of years ago. I learned not only about the history of the region and the Jewish people, but also about the profound effect that the Holocaust has had on the victims, survivors and generations since then. It made me feel even stronger about this bill, which I had already introduced, and the importance of ensuring that young people in Canada remember the Holocaust and have a connection to it.

I am pleased that this bill was supported by all parties in the house because it is a non-partisan issue. It is important to all parties. I spoke to members of all parties and received great support. I was honoured to receive strong encouragement by the Prime Minister to introduce this bill.

This bill has a history. It was the idea of a student, Laura Grosman, to have this national Holocaust monument come through as a private member's bill. She brought it forward to then-Member of Parliament, Susan Kadis, who introduced it in the House. Unfortunately, it died on the Order Paper at the time. Susan Kadis was not re-elected. However, MP Peter Kent promised to Laura Grosman that he would bring it forward as a private member's bill. MP Peter Kent became Minister Peter Kent and was unable to introduce a private member's bill. Therefore, Minister Kent brought it to my attention because of my order; the order of precedence was a relatively low number or high up in the order of precedence. I was honoured to sponsor this bill. This bill has support from a wide range of groups and organizations such as the Canadian Jewish Congress and B'nai Brith; other organizations have written in and given their support to this bill.

I thank you for your work on this bill in trying to get it passed as soon as possible. It is an important bill to so many people. It would be important for us to get it through to Royal Assent as soon as possible. Thank you.

The Chair: Thank you. I will start with a couple of questions. How do you see the selection process working for the establishment of the Holocaust monument development council? Will you ask organizations to nominate certain people? How do you see that all unfolding?

Mr. Uppal: I see it as people being able to apply to it. There should be an open call to Canadians and stakeholder organizations for this application process. People who have knowledge of the Holocaust, show a commitment to education of the Holocaust, and are connected to it should be involved. Those people should apply and, through a process that the minister would set up, would be selected. It is very purposeful that the committee be a small committee. With five people, you can get something done.

The Chair: That is a good point. Do you see this committee going on indefinitely beyond the building of the monument? I do not see any provision in here for its dissolution.

J'ai eu le privilège d'aller en Israël il y a quelques années. Non seulement j'ai appris l'histoire de la région et du peuple juif, mais j'ai aussi compris que l'Holocauste avait laissé des empreintes profondes sur les victimes, les survivants et les générations qui ont suivi. Cette expérience m'a convaincu encore davantage du bien-fondé de ce projet de loi, que j'avais déjà présenté, et de l'importance de faire en sorte que les jeunes Canadiens se souviennent de l'Holocauste et qu'ils se sentent concernés.

Je suis ravi que le projet de loi ait été appuyé par tous les partis de la Chambre, puisque cette question n'a pas de caractère partisan. Elle est importante pour tous les partis. Je me suis entretenu avec les membres de tous les partis, qui m'ont accordé un appui formidable. Le premier ministre m'a d'ailleurs fortement encouragé à présenter ce projet de loi.

Il y a une histoire derrière ce projet de loi. C'est une étudiante, Laura Grosman, qui a eu l'idée d'un projet de loi d'initiative parlementaire proposant l'édification d'un monument national de l'Holocauste. Elle a présenté son idée à l'ex-députée Susan Kadis, qui l'a ensuite soumise à la Chambre. Malheureusement, le projet de loi est mort au Feuilleton. Susan Kadis n'a pas été réélue. Toutefois, le député Peter Kent a promis à Laura Grosman qu'il allait en faire un projet de loi d'initiative parlementaire. Le député est devenu ministre et, à ce titre, il n'était plus en mesure de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire. Il s'est donc adressé à moi en raison de mon ordre de préséance, qui était relativement avantageux. Ce fut un honneur pour moi de parrainer ce projet de loi. Il a reçu l'appui de tout un éventail de groupes et d'organisations, comme le Congrès juif canadien et le B'nai Brith; d'autres organismes ont également signifié leur appui par écrit.

Je vous remercie d'étudier ce projet de loi et de tenter de l'adopter le plus tôt possible. Il est important pour un si grand nombre de personnes. Il importe de faire en sorte qu'il reçoive la sanction royale le plus tôt possible. Je vous remercie.

Le président : Merci. J'aimerais tout d'abord vous poser quelques questions. Quel serait, selon vous, le processus de sélection qui serait mis en place pour l'établissement du conseil d'édification du monument national de l'Holocauste? Demanderez-vous à des organismes de proposer des candidats? Comment voyez-vous tout cela?

M. Uppal : Selon moi, les personnes intéressées pourraient soumettre leur candidature. Une invitation devrait être lancée aux Canadiens et aux organismes intéressés. Les gens qui connaissent le sujet, qui se sont engagés à sensibiliser les autres à ce qu'est l'Holocauste et qui ont un lien avec l'Holocauste devraient être mis à contribution. Ces personnes devraient présenter leur candidature, et une sélection serait faite suivant un processus que le ministre aurait établi. Il conviendrait d'établir un petit comité. On peut faire quelque chose avec cinq personnes.

Le président : C'est un bon point. Ce comité continuerait-il d'exister indéfiniment, même après l'édification du monument? Je ne vois aucune disposition ici qui prévoit sa dissolution.

Mr. Uppal: Once the funds are raised and the monument is completed, there is a provision that the funds be transferred over to the department that would oversee the monument. It should dissolve for official record-keeping reasons. People who are connected to this monument probably should continue in the sense of education. There should be an offshoot of education that surrounds this idea of the monument. With so many people coming to Ottawa every year, such as students, visitors and people from around the world, there should be effort put into educating them as well, even beyond the structure. The people who are involved in it from the beginning will probably want to be involved in that part of it as well.

The Chair: There is a commemoration held every year. This year, it is scheduled for May 2. It comes out of a piece of legislation of which I was one of the sponsors back in my House of Commons days. In previous years, it was held on Parliament Hill. However, in more recent times, it is held at the war museum. With regard to this monument, do you see a connection to that ceremony?

Mr. Uppal: In general, I definitely see a connection. Any time that we can bring different events together, it is a good thing. As of right now, we do not know exactly where this monument will be established. The location and land itself must be determined from the National Capital Commission. We do not even know the size and the scope of it. This is up to those who are involved: how large and what they want to do with it. However, if it is appropriate, we can have that event at the monument site; if not, at the war museum, which is a national treasure itself.

The Chair: Thank you. Congratulations for your effort here.

Mr. Uppal: Thank you.

Senator Eaton: Mr. Uppal, thank you. There is no question that Canada did terrible things to our Jewish friends by not letting them come here as refugees before the Second World War. I notice here that Daniel Libeskind has done a memorial at Pier 21. When you talk about education, I am wondering if it would not be more appropriate — the federal government is building this wonderful museum in Winnipeg on human rights — if you have something at Pier 21 where they turned away the ship so we remember then, would it not be stronger if it was put in conjunction with the museum of human rights in Winnipeg?

Mr. Uppal: We are looking forward to what this museum will be. It is important that it is in different parts of the country. Education must happen all over the country. I have spoken to people and stakeholders about this. There is something about a national monument in the nation's capital. It represents that we, as a country, together, stand up for this. It is very much a stated fact that if this is a national monument in the nation's capital, it really means something to people.

M. Uppal : Une fois l'argent recueilli et le monument érigé, on prévoit que les fonds seront transférés au ministère, qui sera responsable du monument. Le comité serait alors officiellement dissous. Les gens qui sont attachés à ce monument devraient probablement poursuivre l'œuvre d'éducation. Il devrait s'ensuire des efforts d'éducation. Beaucoup de gens viennent à Ottawa chaque année, des étudiants, des visiteurs d'ici et de tous les coins du monde. Il faudrait déployer un certain effort pour les sensibiliser également, même au-delà de cette structure. Les gens qui se seront impliqués depuis le début voudront probablement contribuer aussi à cette éducation.

Le président : Une cérémonie commémorative a lieu tous les ans. Elle est prévue pour le 2 mai cette année. Cette cérémonie a été instituée par une loi dont j'ai été l'un des parrains à l'époque où j'étais député. Elle avait lieu auparavant sur la Colline du Parlement. Toutefois, depuis quelques années, elle se déroule au Musée de la guerre. Voyez-vous un lien entre le monument et cette cérémonie?

M. Uppal : De façon générale, je vois effectivement un lien entre les deux. C'est toujours une bonne chose de réunir différents événements. À l'heure actuelle, nous ne savons pas exactement à quel endroit ce monument sera érigé. C'est la Commission de la capitale nationale qui doit désigner l'emplacement et le terrain lui-même. Nous ne savons pas non plus quelle en sera la taille et l'étendue. Ce seront les personnes concernées qui décideront de la taille du monument et de ce qu'ils veulent en faire. Toutefois, si c'est convenable, cette cérémonie pourrait se tenir à l'emplacement du monument; sinon, au Musée de la guerre, qui est un trésor national en soi.

Le président : Merci. Je vous félicite pour les efforts que vous mettez dans ce projet.

M. Uppal : Merci.

Le sénateur Eaton : Monsieur Uppal, je vous remercie. Il ne fait aucun doute que le Canada a fait des choses terribles à nos amis juifs en les empêchant de se réfugier ici avant la Seconde Guerre mondiale. Je remarque ici que Daniel Libeskind a érigé un monument commémoratif au Quai 21. Vous parlez d'éducation. Or, comme nous avons un mémorial au Quai 21, où le navire a été renvoyé en mer, je me demande s'il ne conviendrait pas davantage, si l'effet ne serait pas plus percutant si le monument avait un lien avec le magnifique musée consacré aux droits de la personne que le gouvernement fédéral est en train de construire à Winnipeg.

M. Uppal : Nous attendons ce musée avec impatience. Il importe d'agir dans différentes régions du pays. Les efforts d'éducation doivent être déployés partout au pays. Je me suis entretenu avec divers intervenants à ce sujet. Le fait d'établir un monument national dans la capitale du Canada a un certain impact. Il témoigne de la valeur que nous attachons à cela, en tant que pays. On a constaté qu'un monument national érigé dans la capitale du pays signifie vraiment quelque chose pour les gens.

I believe having that national monument here in the capital will not take away from any of the other initiatives that are happening out on the coast with Pier 21. That is great, and that will be extremely educational to learn more about Canadian history, even the dark side of it. Of course, there is also the human rights museum. There will be a number of other atrocities and other things that will be recognized in that museum, as they should be.

This will not take away from anything else. Speaking to people who support this bill, they feel that there needs to be something in the nation's capital.

Senator Eaton: Is there one in Paris and London? I have been to Yad Vashem in Israel more than once, but I have never noticed those Holocaust memorials in London or Paris.

Mr. Uppal: There are ones in Amsterdam, Budapest, London, Paris, Washington and Berlin. Many other countries do have these national Holocaust monuments.

Senator Callbeck: Congratulations to you on your first private member's bill. I have a couple of questions on the legislation.

The council will be established, and anyone who possesses a strong interest, connection or familiarity with the Holocaust may apply. There is no remuneration to be paid. What about travel costs? If travel costs are not paid, it favours people living in this area because it is quite costly to come from Prince Edward Island or Vancouver.

Mr. Uppal: That is right. You are correct in that sense and I would envision some representation from across the country. We need someone from the West. I already have people interested; a local rabbi in Edmonton wants to be a part of this.

When this committee is struck, they will be asked to put together basically a non-profit organization. Just like any other non-profit organization, costs can be covered; as part of that, travel costs would definitely be covered.

I felt it was important that we did not get into a situation where this was a paid position to be part of this committee. However, I think covering costs is a very reasonable request, and should be done from their fundraising efforts.

Senator Callbeck: I am wondering about the members on the council. They will be responsible for raising the money. This says the council shall spearhead a fundraising campaign to cover the cost of constructing. According to this legislation, I thought that after the monument was built, that was the end of the council. You are talking about them carrying on educational programs as well. Is there a term for these members on the council?

Je crois que le fait d'ériger ce monument national ici, dans la capitale, n'enlèvera rien aux autres initiatives qui sont menées sur la côte, au Quai 21. Ces initiatives sont fantastiques et permettront d'en apprendre beaucoup plus sur l'histoire du Canada, et même sur son côté sombre. Bien sûr, il y a aussi le musée des droits de la personne. Bon nombre d'autres atrocités et d'autres choses seront reconnues à ce musée, comme il se doit.

L'un n'empêche pas l'autre. Les gens qui appuient ce projet de loi et avec qui je me suis entretenu sont d'avis que quelque chose doit être fait dans la capitale nationale.

Le sénateur Eaton : Y a-t-il un monument à Paris et à Londres? Je suis allée plus d'une fois à Yad Vashem, en Israël, mais je n'ai jamais vu de mémorial de l'Holocauste à Londres ou à Paris.

M. Uppal : Il y en a un à Amsterdam, à Budapest, à Londres, à Paris, à Washington et à Berlin. Des monuments nationaux à la mémoire de l'Holocauste ont été érigés dans bien d'autres pays.

Le sénateur Callbeck : Je vous félicite pour votre premier projet de loi d'initiative parlementaire. J'ai quelques questions à poser à son sujet.

Le conseil sera établi, et toute personne qui manifeste un vif intérêt pour l'Holocauste, qui a des liens avec l'Holocauste ou qui connaît bien ce sujet peut poser sa candidature. Aucune rémunération ne sera versée. Qu'en est-il des coûts de déplacement? Si on ne rembourse pas les dépenses de déplacement, on favorise les gens qui vivent dans la région, puisque le voyage est assez coûteux à partir de l'Île-du-Prince-Édouard ou de Vancouver.

M. Uppal : C'est exact. Vous avez raison à ce sujet, et j'envisagerais une certaine représentation de toutes les régions du pays. Nous devons avoir un représentant de l'Ouest. Certaines personnes ont déjà manifesté leur intérêt, dont un rabbin d'Edmonton.

Lorsque le comité sera constitué, on lui demandera de mettre sur pied un organisme à but non lucratif. Comme pour n'importe quelle autre organisation de ce type, les coûts peuvent être remboursés, et les frais de déplacement en feraient certainement partie.

À mon avis, il était important de faire en sorte que les membres du comité n'occupent pas des postes rémunérés. Toutefois, je crois qu'il est raisonnable de demander de rembourser certaines dépenses, grâce aux fonds recueillis dans le cadre des activités de financement prévues.

Le sénateur Callbeck : Je me pose des questions au sujet des membres du conseil. Ils seront responsables des activités de financement. Le projet de loi précise que le conseil mènera une campagne de financement afin de payer les frais de construction. À la lecture du projet de loi, je croyais que le conseil cesserait d'exister après la construction du monument. Vous dites qu'il s'occuperait aussi de programmes éducatifs. Le mandat des membres du conseil aurait-il une durée définie?

Mr. Uppal: No, it was more in reference to answering Senator Eggleton's question about whether this council would have a connection to the monument afterwards. I think officially there must be a point where the funds are transferred over and the actual committee does dissolve. However, I would feel and hope that those connected with the monument from the beginning would continue to advocate for education and for this monument.

This bill does not have any type of official sense of a committee on education. There are great organizations that can probably continue to take that part on, but the committee that is officially struck by the minister will dissolve once this is constructed.

Senator Callbeck: It does not say that in the legislation.

Mr. Uppal: There is a part that says all the funds will be transferred over.

Senator Callbeck: I saw that.

It says the council shall establish bylaws to carry out its function. Will those bylaws be approved by the minister?

Mr. Uppal: I suppose that would be some type of usual practice. I have been a part of many organizations, as I am sure many of you have. If you have well-meaning people get together, I think the bylaws will be those to help the organization function in its role, which is to raise the funds for the monument. The bill does not say it has to be officially passed by the minister, but I am sure the minister will be involved in some way.

Senator Callbeck: Do you have any indication of the cost?

Mr. Uppal: No, I have left that open-ended. I purposely have not talked about a number because I think that is up to the organization that is struck. It is up to the people they speak to.

I have talked to organizations and stakeholders who have very grand and bold ideas of what this should be, and I have spoken to others who have a very simple idea and think that would be the best way to go. We will leave it up to the committee.

Senator Martin: One of my questions has already been answered because I was going to ask how you became the sponsor of this bill. You explained the history and the learning that has occurred in the process on your trip to Israel; thank you for giving us that understanding.

You also mentioned in one of your responses that there are people who support this bill. My question concerns the kind of support that this bill has received, not only within the Jewish community, but across Canada. As you say, it is something that is important to Canadians in terms of the values that we share and wish to uphold. What sort of support have you garnered for this bill, and what have you personally witnessed?

M. Uppal : Non, je répondais plutôt à la question du sénateur Eggleton, qui demandait si le conseil aurait un lien avec le monument par la suite. Officiellement, les fonds seront transférés à un moment donné, et le comité comme tel sera dissous. Toutefois, je crois et j'espère que les gens qui ont un lien avec le monument depuis le début continueront de plaider en faveur d'une éducation et de faire connaître ce monument.

Le projet de loi ne prévoit pas la création d'un comité officiel chargé de l'éducation. Il existe d'excellentes organisations qui pourront probablement assumer ce rôle, mais le comité qui sera officiellement établi par le ministre sera dissous lorsque le monument sera érigé.

Le sénateur Callbeck : Ce n'est pas prévu dans le projet de loi.

M. Uppal : Il y a un article qui prévoit le transfert de tous les fonds.

Le sénateur Callbeck : Je l'ai vu.

On dit que le comité adoptera des règlements administratifs pour l'exercice de ses fonctions. Ces règlements seront-ils approuvés par le ministre?

M. Uppal : Je suppose qu'on suivrait les pratiques habituelles. J'ai fait partie d'un certain nombre d'organisations, comme plusieurs d'entre vous sans doute. Si ce sont des gens bien intentionnés, ils adopteront des règlements qui aideront l'organisation à bien jouer son rôle, qui est de recueillir des fonds pour la construction du monument. Le projet de loi ne précise pas que ces règlements doivent être officiellement approuvés par le ministre, mais je suis certain que le ministre interviendra d'une façon quelconque.

Le sénateur Callbeck : Avez-vous une idée des coûts?

M. Uppal : Non je n'ai pas précisé cet élément. J'ai omis intentionnellement d'indiquer un chiffre, parce que je crois que cette question relève de l'organisation qui sera établie. Cela relèvera des gens à qui on s'adressera.

Je me suis entretenu avec des organisations et des intervenants qui ont des idées grandioses et audacieuses de ce que devrait être ce monument, et je me suis entretenu avec d'autres qui croient qu'il vaudrait mieux faire les choses très simplement. Nous laisserons le comité décider de cela.

Le sénateur Martin : Vous avez déjà répondu à l'une de mes questions, à savoir comment vous en êtes venu à parrainer ce projet de loi. Vous nous avez parlé de l'histoire et de ce que vous avez appris lors de votre voyage en Israël; je vous remercie de nous donner cet éclairage.

Vous avez mentionné également, dans une de vos réponses, qu'il y a des gens qui appuient ce projet de loi. J'aimerais savoir quel genre de soutien ce projet de loi a reçu, non seulement au sein de la communauté juive, mais dans l'ensemble du Canada. Comme vous le dites, c'est quelque chose d'important pour les Canadiens, qui correspond aux valeurs que nous partageons et que nous voulons défendre. Quel genre d'appui avez-vous reçu pour ce projet de loi, et qu'avez-vous personnellement constaté?

Mr. Uppal: Over the time I have sponsored this bill and have been across the country — whether I am specifically speaking about this bill or other issues — I have received a great deal of support from average Canadians. For one thing, they are surprised we do not have a national Holocaust monument; they strongly believe that the Holocaust should be remembered in this way in the nation's capital and they are willing to support it.

This is one of the reasons I really feel strongly that if we have a buy in from Canadians — the idea that Canadians themselves will be donating for the construction of it — there are so many people I meet who are willing to put their own money forward for the construction of this.

It goes beyond the Jewish community. I know there are many Jewish organizations and members of the Jewish community who are excited about supporting this. However, because I have talked to so many people, I feel it goes beyond the Jewish community. People feel this is an important initiative for Canada to have, and they are willing to put their personal support behind it. Part of that would be with personal donations as well.

As well, different religious organizations have responded to this. There is a group of members from the Sikh community that approached me; they wanted to know how they could be a part of it as well. I think we will have strong support from a wide range of Canadians from different backgrounds.

Senator Martin: Going back to the role of the minister, I think this template or approach is an interesting one. The departmental officials were saying that they will be involved in working with the minister and the council in a successful implement of the plan and to erect the monument.

I had said that if there were government funds attached, then it is precedent setting. However, the fact that this is not asking for money, that there are organizations that are willing to do the fundraising, is a very important point.

In contrast to the kind of support that you have received in the House or from other organizations, what concerns have been raised, and how have those concerns been addressed?

Mr. Uppal: I would say probably that one of the concerns that have been raised surrounds the funding of it. People have said you are asking the Jewish community to put up the money for this. I do not agree with that. This is an initiative that Canadians will be very pleased to support. I have spoken to Canadians. It is an initiative that they are willing to donate to. It definitely goes beyond the Jewish community.

With that said, organizations within the Jewish community are saying we are very pleased to be a part of this and we are willing to help out with the fundraising.

I can understand that concern there, but I feel this is the best way to go. It is still partnering with the government because the land will be put forward by the National Capital Commission,

M. Uppal : Depuis que je parraine ce projet de loi et que je voyage partout au pays — pour parler précisément de ce projet de loi ou d'autres questions —, je reçois un appui extraordinaire des Canadiens moyens. Tout d'abord, ils sont étonnés que nous n'ayons pas de monument national de l'Holocauste; ils croient fermement qu'il faut se souvenir de l'Holocauste de cette façon dans la capitale nationale et ils sont prêts à appuyer ce projet.

C'est l'une des raisons pour lesquelles je crois vraiment que si nous avons l'adhésion des Canadiens — l'idée que les Canadiens eux-mêmes vont donner de l'argent pour la construction du monument —, de nombreuses personnes que je rencontre sont prêtes à prendre de l'argent de leurs propres poches pour cette construction.

Cela dépasse la communauté juive. Je sais que de nombreux organismes juifs et membres de la communauté juive appuient ce projet sans hésiter. Toutefois, j'ai parlé à bien des gens, et je crois que l'appui dépasse la communauté juive. Les gens sont d'avis que c'est une initiative importante pour le Canada et ils sont prêts à le soutenir personnellement, notamment par des dons personnels.

En outre, différentes organisations religieuses ont réagi. Des membres de la communauté sikhe sont venus me voir pour me demander comment ils pouvaient mettre la main à la pâte. Je sais que nous bénéficierons d'un appui solide de la part de Canadiens venant de milieux très diversifiés.

Le sénateur Martin : Pour revenir au rôle du ministre, je crois que cette façon de faire est intéressante. Les représentants du ministère ont dit qu'ils travailleraient avec le ministre et le conseil pour mener à bien la mise en œuvre du plan et la construction du monument.

J'ai dit que si le gouvernement accordait un financement, il créerait un précédent. Toutefois, on ne demande pas d'argent ici et il y a des organisations qui sont prêtes à mener des activités de financement, ce qui est un point très important.

À l'opposé de l'appui que vous avez reçu à la Chambre, ou de la part d'autres organisations, quelles préoccupations ont été soulevées et comment y avez-vous répondu?

M. Uppal : Je dirais que l'une des préoccupations soulevées concerne le financement. Certaines personnes ont dit qu'on demande à la communauté juive de financer ce projet. Je ne suis pas d'accord là-dessus. C'est là une initiative que les Canadiens sont très heureux de soutenir. Je me suis entretenu avec eux. C'est une initiative pour laquelle ils sont prêts à consentir un don. Ce projet ne concerne pas seulement la communauté juive.

Cela étant dit, les organismes au sein de la communauté juive se disent ravis de prendre part à ce projet et sont prêts à contribuer aux activités de financement.

Je peux comprendre cette inquiétude, mais je crois que c'est la meilleure façon de procéder. Il s'agit toujours d'un partenariat avec le gouvernement puisque le terrain sera fourni par la

and also the connection with the department in trying to put all the different pieces together and get this monument erected.

Senator Martin: I could not remember if a designated area has been named.

Mr. Uppal: No, the bill says an appropriate piece of land will be established. Even for that, I believe there should be consultations with Canadians, consultations with the committee itself and the minister, in picking a piece of land that will be appropriate.

Senator Martin: It has been quite a process. Thank you for your work on this. I absolutely support it as well.

Mr. Uppal: Thank you.

Senator Demers: I was not very much aware of the bill as I was not available because of health issues. I have gone to Israel for three weeks. I have very special Jewish friends. We have an event in Montreal this Sunday. I am all for it. It is extremely sensitive, but in Canada, and I think this is a great situation, we seem to have not educated people about the Holocaust. I am not saying no one knows about it. When this is built or prepared, will there be some way to educate the people of the unbelievable situation people went through? We need to educate the people and let them know what this is all about, outside the Jewish population, if you like. Do you have plans for that?

Mr. Uppal: You are absolutely right. The Jewish community has been great in ensuring that their own young people are aware of the Holocaust. I am quite impressed when I meet young Jewish people, who have so much knowledge of their own history. It is so important that they have done that. There are community organizations that help fund young Jewish students to go to Israel and learn about that. I have spoken to other organizations and other communities that I think should be using that as a model to educate their own young people of their history.

As you said, we need to expand that education to the average Canadian. A lot of that needs to go through, I believe, our school system. I am sure there are Jewish organizations that have already started that. I know we learned about the Holocaust in school when I was there, but it almost seems like it is not enough. History from a textbook is never the same, unless you can see it. Whether that is in a museum to be built in Winnipeg, whether it is the project on the East Coast, Pier 21, or a monument in Ottawa, if you have these great establishments, you would learn more about it. As the call for members goes out, and as the fundraising effort is happening across the country, people will learn more about the Holocaust and the importance of remembering it as we go on.

Commission de la capitale nationale et que le ministère veillera à rassembler tous les morceaux du casse-tête pour que ce monument soit érigé.

Le sénateur Martin : Je ne me souviens pas si un endroit a été désigné.

M. Uppal : Non, le projet de loi prévoit qu'un terrain approprié sera choisi. À cet égard également, je crois qu'il faudrait consulter les Canadiens, consulter le comité lui-même et le ministre, pour ce qui est du choix du terrain.

Le sénateur Martin : C'est tout un processus. Je vous remercie des efforts que vous consacrez à ce projet. Je peux vous assurer de mon appui également.

M. Uppal : Je vous remercie.

Le sénateur Demers : Je n'étais pas très au courant du projet de loi puisque j'ai dû m'absenter pour des raisons de santé. Je suis déjà allé en Israël pendant trois semaines. J'ai des amis juifs qui sont particulièrement importants pour moi. Nous avons d'ailleurs un événement qui aura lieu à Montréal ce dimanche. Je suis tout à fait en faveur du projet. C'est une question extrêmement délicate, mais au Canada, il semble que nous n'ayons pas sensibilisé les gens à l'Holocauste, et je crois qu'il s'agit d'une bonne occasion d'y remédier. Je ne dis pas que personne n'est au courant. Lorsque ce monument sera construit ou en voie d'être construit, prendra-t-on des mesures pour sensibiliser les gens à la situation incroyable que le peuple juif a vécue? Nous devons éduquer les gens de l'extérieur de la communauté juive et leur montrer ce dont il s'agit. Avez-vous des plans à cet effet?

M. Uppal : Vous avez absolument raison. La communauté juive a réussi à faire en sorte que ses jeunes soient au courant de l'Holocauste. Lorsque je rencontre de jeunes juifs, je suis passablement impressionné par toute la connaissance qu'ils ont de leur propre histoire. C'est très important d'avoir fait cela. Certaines organisations communautaires aident de jeunes étudiants juifs à obtenir du financement pour se rendre en Israël et apprendre ce qu'il en est. Je me suis entretenu avec d'autres organismes et d'autres communautés qui, selon moi, devraient s'inspirer de ce modèle pour enseigner à leurs jeunes tous les pans de leur histoire.

Comme vous l'avez dit, cet enseignement doit être élargi et offert aux Canadiens moyens. Je crois que nos écoles doivent être mises à contribution. Je suis convaincu que certaines organisations juives ont déjà pris cette initiative. Lorsque j'étais à l'école, on nous a enseigné des choses au sujet de l'Holocauste, mais il semble que ce ne soit pas suffisant. Apprendre l'histoire dans un livre n'est jamais pareil, à moins que vous puissiez voir des choses. Que ce soit dans un musée qui sera construit à Winnipeg, que ce soit au Quai 21 sur la côte Est, ou avec un monument à Ottawa, vous apprendrez davantage si vous avez ces grands établissements. Au moment où l'appel aux candidatures sera lancé et où l'effort de financement sera mis en branle partout au pays, les gens en sauront davantage au sujet de l'Holocauste et de l'importance de son souvenir.

Just the construction of this will be part of the education for the country.

Senator Ogilvie: Thank you, Mr. Uppal. I want to join the others in congratulating you for being able to move this forward, and now expeditiously at this stage.

This is a very important event in history to never lose sight of, and to continue to benefit society in learning lessons critical to human development.

My comment is more an observation that relates to questions that arose earlier from Senator Callbeck and others with regard to the council and organization. I felt this was a remarkably straightforward, logical sequence of steps in dealing with something so important and very cleanly organized. The issue with regard to the appointment and length of terms and that sort of thing of council members, those are the kinds of things that normally would be covered once the bylaws are adopted by the council.

Mr. Uppal: Yes.

Senator Ogilvie: All of the structural, administrative and ongoing, including the possibility of dissolution, are issues that would normally be developed by an organization as its bylaws, and this clearly lays that out. I think the answer to those questions is that that is where those details will occur, and I think that is a very important way of dealing with this.

Finally, with regard to there being the possibility of oversight, clearly you have anticipated the annual report of the council that must go to the minister. This is an act of Parliament and, therefore, there is de facto an ongoing supervision of the operation of this act, and the opportunity, should any unfortunate direction occur, to be able to deal with that. However, I would have great confidence that the way you have laid this out, and the nature of this particular monument, is one in which we are not likely going to need to worry about some of the things we might ordinarily be concerned about, and the bylaw operation allows us to be able to monitor in that manner. Once again, congratulations.

Mr. Uppal: Thank you.

The Chair: He agrees with you.

Senator Seidman: I would like to join the rest of my colleagues here in congratulating you on this bill. I know that all parties supported it in the house. I also see that it was amended. Could you tell us something about that amendment and what prompted it?

Mr. Uppal: I believe one or two of the amendments that did come forward happened in committee, at the parliamentary level. There was an amendment put in that said that the government

La simple construction de ce monument fera partie de l'éducation des Canadiens.

Le sénateur Ogilvie : Merci, monsieur Uppal. Je tiens à me joindre à mes collègues pour vous féliciter d'avoir été en mesure de faire adopter ce projet de loi et de l'avoir mené aussi rapidement à cette étape-ci.

Il s'agit d'un pan très important de l'histoire qu'il ne faut jamais oublier et dont la société doit continuer de tirer des leçons, qui sont essentielles pour le développement de l'humanité.

J'aimerais faire une observation sur les questions que le sénateur Callbeck et d'autres ont soulevées tout à l'heure à propos du conseil et de l'organisation. J'ai l'impression qu'on suit une séquence remarquablement simple et logique d'étapes pour traiter de quelque chose d'aussi important, sans parler d'une organisation très bien définie. Quant à la nomination et à la durée du mandat des membres du conseil, entre autres, ce genre de choses serait normalement réglé une fois que le conseil aurait adopté les règlements administratifs.

M. Uppal : Oui.

Le sénateur Ogilvie : Tous les aspects ayant trait à la structure, à l'administration et à la poursuite des activités, y compris la possibilité de dissolution, sont des questions qu'une organisation définirait normalement dans ses règlements administratifs, et c'est ce qui est clairement dit dans le projet de loi. Alors, pour répondre aux questions qui ont été posées, je dirais que c'est là où ces détails seront arrêtés, et c'est une façon très importante de régler ces choses.

Enfin, pour ce qui est de la possibilité de surveillance, vous avez prévu que le conseil doit remettre son rapport annuel au ministre. Il s'agit d'une loi du Parlement et, par conséquent, il y a de facto une surveillance continue de la mise en application de cette loi et la possibilité de remédier à toute incongruité qui pourrait survenir sur le plan de la direction. Toutefois, je suis convaincu que la façon dont vous avez conçu tout cela, et la nature de ce monument particulier, est telle que nous n'aurons probablement pas besoin de nous inquiéter de certaines choses qui pourraient normalement susciter des inquiétudes, et les règlements administratifs nous permettent d'assurer une surveillance de cette façon. Encore une fois, je vous félicite.

M. Uppal : Merci.

Le président : Il est d'accord avec vous.

Le sénateur Seidman : J'aimerais me joindre à mes collègues pour vous féliciter pour ce projet de loi. Je sais que tous les partis l'ont appuyé à la Chambre. Je vois aussi qu'il a été modifié. Pouvez-vous nous parler des amendements et de ce qui a engendré ces amendements?

M. Uppal : Je crois qu'un ou deux des amendements adoptés ont été proposés en comité parlementaire. Un amendement a été fait pour préciser qu'on n'empêcherait pas le gouvernement de

would not be restricted to put funds toward this monument. That was something the members thought should be put in, so that if the government wanted to put money toward it, they can, if needed.

The amendment of the oversight was also put in at the committee level. Both of those are good amendments that I think add to the bill. I cannot remember if there were any other minor amendments, but coming out of committee, I have to say the bill is still within the same scope and its initial intent stayed the same. There were several things that other members added to the bill that made it a clearer and a fuller bill.

Senator Seidman: You are saying it was to increase the transparency and accountability of the council.

Mr. Uppal: Yes. That is always a good thing.

Senator Seidman: Thank you very much. Good luck.

Senator Dyck: I, too, would like to congratulate you on bringing forward this bill. It is really important for us, in Canada and across the world, to recognize the frailty of human nature and the dark side of human nature and how easily we can enter into things that are absolutely horrible. Something like a monument reminds us of that so that we do not forget.

I have two short questions for you. One has to do with the fundraising. I am wondering if you envision corporate donations as a possibility. This is probably up to the council, but during the drafting of the bill you probably thought of corporate donations and whether there would be a spot on the monument where there would be names recorded of those who donated, that sort of thing.

Mr. Uppal: Being a part of other fundraising efforts, whether it is for a hospital or other community initiatives, that is usually a very important part of your fundraising — when you walk into a children's hospital and you have the names of families who donated to the hospital.

In this case, I will leave it up to the committee if it would be appropriate or not. I suppose if there is a tasteful way to do it, it probably would help the fundraising effort, and those organizations or even corporate organizations can show their connection to the monument. It would have to be done in a tasteful way because this monument is not like any other fundraising effort.

Senator Dyck: My second question concerns the public consultations. Do you have any idea regarding how those will be held? Will they go across Canada? That goes back to the question of resources. Would resources then come from the minister's office in order for there to be consultations held all across Canada?

Mr. Uppal: I believe they should be held all across Canada. Public consultation is important. With new technology, there are many ways to get people's input. Last night, I had the opportunity to speak at a tele-town hall on this bill. A friend of

verser des fonds pour ce monument. C'est là une précision que les députés ont jugé bon d'ajouter, si bien que si le gouvernement veut contribuer au financement, il peut le faire, au besoin.

L'amendement concernant la supervision a aussi été ajouté par le comité. Ce sont deux amendements qui sont utiles, à mon avis. Je ne me souviens pas si le comité a proposé d'autres amendements mineurs, mais je dois préciser que le projet de loi a conservé la même portée et la même intention. Plusieurs choses ont été ajoutées par d'autres députés pour que ce projet de loi soit plus clair et plus complet.

Le sénateur Seidman : Vous dites que c'était pour donner plus de transparence et de responsabilisation au conseil.

M. Uppal : Oui. C'est toujours une bonne chose.

Le sénateur Seidman : Merci beaucoup. Bonne chance.

Le sénateur Dyck : J'aimerais, moi aussi, vous féliciter d'avoir présenté ce projet de loi. Il est très important pour nous, au Canada et partout dans le monde, de reconnaître la fragilité de la nature humaine ainsi que le côté sombre de la nature humaine et de reconnaître combien il est facile de sombrer dans l'horrible. Un monument nous rappelle cela et nous empêche de l'oublier.

J'ai deux petites questions à vous poser. La première concerne les activités de financement. Je me demande si vous avez songé aux dons de société. Cette question relève probablement du conseil, mais durant la rédaction du projet de loi, vous avez probablement songé aux dons de société et à la possibilité d'inscrire sur le monument les noms des donateurs, ce genre de choses.

M. Uppal : Ayant pris part à d'autres activités de financement, que ce soit pour un hôpital ou d'autres initiatives communautaires, je sais que c'est habituellement un aspect très important du financement — lorsque vous entrez dans un hôpital pour enfants, vous voyez le nom des familles qui ont consenti des dons à l'établissement.

Dans ce cas-ci, ce serait au comité de décider si ces inscriptions seraient appropriées ou non. Je suppose que si la chose était faite avec goût, ce serait sans doute un incitatif au financement, et les organisations ou même les sociétés pourraient ainsi montrer leur lien avec le monument. Il faudrait que ce soit fait avec goût, puisque ce monument se distingue de toutes les autres activités de financement.

Le sénateur Dyck : Ma deuxième question porte sur les consultations publiques. Avez-vous une idée de la façon dont ces consultations se dérouleront? Seront-elles menées partout au Canada? Cela nous amène à la question des ressources. Est-ce le bureau du ministre qui fournira les ressources nécessaires à la tenue des consultations partout au pays?

M. Uppal : Je crois qu'elles devraient être tenues partout au Canada. La consultation publique est importante. Grâce aux nouvelles technologies, il y a de nombreux moyens de faire participer les gens. Hier soir, j'ai eu l'occasion de prendre la

mine, Mark Adler, held this town hall. At one point, he had over 2,700 people listening in on the conference call on this bill, what it involves and how it would become an actual monument. There are many ways that we can get public consultation, whether it is through the Internet or face to face. It is all valuable.

Senator Cordy: Congratulations on being able to move this bill forward. It is a great idea to have this monument in Ottawa. I have been to a couple of Holocaust museums and monuments. It is very moving and it is important that we have such things to remind people about history so that we do not repeat its mistakes. The farther away or more removed we are from when these event took place, the more faded it becomes in people's minds. This monument is a great idea to remind people. I am from Nova Scotia. We have the Canadian Museum of Immigration at Pier 21, which is amazing, for anyone who has not seen it. We owe a debt of gratitude to Ruth Goldbloom for what she did in setting up Pier 21.

Why do we need a bill to build the museum? It seems to be something that a group of Canadians can get together and do. I am not saying that we should not have the bill. However, I do not know why we need a bill to have such a monument.

Mr. Uppal: You are right. I was surprised that we did not have a monument already. There is so much that goes on in running a country and so many things happening around the world. Perhaps it takes someone to spearhead something. I am not the first person who has brought this forward. However, I hope we can get this done and established. You are correct. Many years ago, it could have come forward as an idea such as this.

Senator Cordy: However, from a legal perspective, do we need a bill to build a monument?

Mr. Uppal: That is correct. Technically, one must have the National Capital Commission donate the land. Many things come together for the fundraising effort and to be able to construct a monument on public land. There are many legal aspects to it.

If a private organization got together and said, "We are putting money forward. Where can we put this monument?" In order for it to be a national Holocaust monument, it would need to be connected to the Government of Canada and also be on Canadian land. There must be that legal connection.

Senator Cordy: At least it is going to happen. That is the important thing.

Mr. Uppal: I agree.

parole à propos de ce projet de loi dans le cadre d'une assemblée publique à distance. Un de mes amis, Mark Adler, avait organisé cette assemblée. À un moment donné, plus de 2 700 personnes suivaient l'audioconférence sur ce projet de loi, ce qu'il implique et la façon dont un véritable monument en découlera. Nous disposons de nombreux moyens pour consulter le public, que ce soit par Internet ou en personne. C'est très utile.

Le sénateur Cordy : Je vous félicite d'avoir réussi à faire avancer ce projet de loi. C'est une excellente idée d'avoir ce monument à Ottawa. J'ai moi-même visité des musées et vu des monuments à la mémoire de l'Holocauste. C'est très touchant et il faut avoir ces choses pour que les gens se souviennent de l'histoire et ne répètent pas les mêmes erreurs. À mesure que le temps passe et nous éloigne du passé, le souvenir de ces événements s'estompe dans l'esprit des gens. Ce monument est un bon moyen de ne pas oublier. Je suis originaire de la Nouvelle-Écosse. Nous avons le Musée canadien de l'immigration au Quai 21 qui, je tiens à le préciser pour ceux qui ne l'ont pas vu, est fascinant. Nous devons toute notre gratitude à Ruth Goldbloom pour ce qu'elle a fait au Quai 21.

Pourquoi avons-nous besoin d'un projet de loi pour construire le musée? Il me semble qu'un groupe de Canadiens peut unir ses efforts et faire cela. Je ne dis pas que nous ne devons pas avoir le projet de loi. Toutefois, je ne sais pas pourquoi nous avons besoin d'un projet de loi pour ériger pareil monument.

M. Uppal : Vous avez raison. J'étais étonné que nous n'ayons pas déjà un monument. Il y a tant de choses à faire lorsqu'on dirige un pays et tant de choses qui se passent dans le monde. Il faut peut-être quelqu'un pour porter le flambeau. Je ne suis pas le premier à avoir présenté cette idée. Toutefois, j'espère que nous réussirons à ériger ce monument. Vous avez raison. Il y a de nombreuses années, une idée pareille à celle-là aurait pu être proposée.

Le sénateur Cordy : Toutefois, d'un point de vue juridique, avons-nous besoin d'un projet de loi pour construire un monument?

M. Uppal : C'est exact. En principe, il faut que la Commission de la capitale nationale fasse don du terrain. De nombreuses choses entrent en ligne de compte pour qu'on puisse recueillir des fonds et construire un monument sur un terrain public. De nombreux aspects juridiques entrent en jeu.

Supposons qu'une organisation privée dise : « Nous avançons l'argent. Où pouvons-nous ériger ce monument? » Pour que ce soit un monument national commémorant l'Holocauste, il doit avoir un lien avec le gouvernement du Canada et se trouver en terre canadienne. Il doit y avoir ce lien juridique.

Le sénateur Cordy : Au moins, le monument sera érigé. C'est ce qui importe.

M. Uppal : Je suis d'accord avec vous.

Senator Braley: This is a great bill and there will be enthusiastic support for it across the country.

Clause 6 in the bill says, “choose a suitable area of public land.” Does that negate the possibility of buying land?

Mr. Uppal: That will be up to the National Capital Commission.

Senator Braley: Was it envisioned that it would be on land that they already owned?

Mr. Uppal: Yes. They own quite a bit of land in the Ottawa area. There should not be a problem in finding suitable land.

Senator Braley: I was just asking the question.

Subclause 7(2) says, “The Council shall spearhead a fundraising campaign to cover the cost of constructing the Monument.” Do they anticipate raising all of the money, even though the subclause was added two paragraphs below?

Mr. Uppal: Yes. It is possible. I fully have confidence in those who support this monument that the full amount of the money will be raised.

Senator Braley: Does the council dissolve when you transfer all the money after the monument is finished? Or, does it stay on to raise money for operating costs?

Mr. Uppal: This was not clear. There is an amendment to be put in there that would make this clearer. Sometimes, the intent of the bill is not clear.

I intended that the fundraising effort would also cover the maintenance. There is no actual operating cost because it is a monument. However, if there was enough money that would also cover that, it would be great. It was not as clear in the bill. We tried to put in an amendment that would make that more clear. I have full confidence that there will be enough money in there to do that.

Senator Merchant: I am pleased that we can find ways to remember the sacrifices that people have made. We, as Canadians, know about the Holocaust. However, younger people, such as our children and grandchildren, are far removed from it. My father fought in the Second World War on the side of Greece. We are Greek and he was living in Greece at the time. My husband’s father fought on behalf of Canada in the British army. He was killed in Holland in 1944. Their sacrifices, and those of millions of other people, should be recognized. Any time we can get together for that reason is good. You have put this bill together and you have thought about how you will go about doing it. It is a worthwhile project and I wish you all the best.

The Chair: That completes the list. Everyone has had a turn at making comments and asking questions. It certainly looks unanimous at this point in time; however, we have more people to hear from. Thank you.

Le sénateur Braley : C’est un excellent projet de loi et il sera accueilli avec enthousiasme partout au pays.

L’article 6 du projet de loi précise ceci : « choisit un terrain public approprié ». Est-ce à dire qu’il est impossible d’acheter un terrain?

M. Uppal : Ce sera à la Commission de la capitale nationale de décider.

Le sénateur Braley : A-t-on prévu que ce serait sur un terrain qu’elle possède déjà?

M. Uppal : Oui. La CCN possède beaucoup de terrains dans la région d’Ottawa. Elle devrait trouver un terrain convenable sans difficulté.

Le sénateur Braley : Je posais simplement la question.

Le paragraphe 7(2) dit ceci : « Le Conseil mène une campagne de financement afin de payer les frais de construction du Monument ». Prévoit-on que le conseil recueillera tout l’argent, même si on a ajouté l’autre paragraphe un peu plus loin?

M. Uppal : Oui, c’est possible. Je fais totalement confiance à ceux qui appuient l’érection de ce monument; l’argent nécessaire sera recueilli.

Le sénateur Braley : Le conseil sera-t-il dissous lorsque tous les fonds seront transférés après la construction du monument, ou le conseil continuera-t-il d’exister pour recueillir les fonds afin de couvrir les coûts d’exploitation?

M. Uppal : Ce n’était pas clair. Il faut préciser la question au moyen d’un amendement. Parfois, l’intention du projet de loi n’est pas claire.

J’avais prévu que les fonds recueillis couvriraient aussi l’entretien. Il n’y a pas vraiment de coûts d’exploitation, parce que c’est un monument. Par contre, s’il y a assez d’argent pour couvrir aussi cet aspect, c’est merveilleux. Ce n’était pas aussi précis dans le projet de loi. Nous avons essayé d’adopter un amendement qui préciserait davantage cet aspect. J’ai bon espoir qu’il y aura suffisamment d’argent pour l’entretenir.

Le sénateur Merchant : Je suis heureuse que nous ayons trouvé des façons de nous souvenir des sacrifices de ces gens. Nous, en tant que Canadiens, connaissons l’Holocauste. Cependant, ce concept est plus étranger aux jeunes générations, comme nos enfants et nos petits-enfants. Mon père a combattu dans la Seconde Guerre mondiale sous le drapeau grec. Nous sommes Grecs, et il vivait en Grèce à cette époque. Le père de mon mari a servi dans l’armée britannique au nom du Canada. Il a été tué en Hollande en 1944. Leurs sacrifices et ceux de millions d’autres devraient être soulignés. Chaque fois que nous nous regroupons pour le faire, c’est positif. Vous avez élaboré ce projet de loi et vous avez réfléchi au processus pour le mener à bien. Ce projet est louable, et je vous souhaite un très grand succès.

Le président : Cela termine le tour de table. Tout le monde a eu l’occasion de faire des commentaires et de poser des questions. Jusqu’à présent, le projet de loi semble faire l’unanimité; cependant, nous avons d’autres témoins à entendre. Merci.

We will change the witnesses at the end of the table. Feel welcome, if you have time to stay to do so and join our audience.

Mr. Uppal: I would like to.

The Chair: Welcome now to our second panel on Bill C-442. We have two witnesses with us today. A third one, B'nai Brith Canada, has submitted a letter, which you have in front of you.

Present today, representing the Canadian Jewish Congress, CJC, is Bernie M. Farber, Chief Executive Officer, CEO. The Canadian Jewish Congress is an organization that seeks to provide a proactive defence of security status and the rights of the Canadian Jewish community and advocates on their behalf to advance these objectives.

The Canadian Society for Yad Vashem is represented by Yaron Ashkenazi, who is their Executive Director. Yad Vashem is the Holocaust remembrance and education centre in Jerusalem, and the Canadian Society for Yad Vashem functions as its representative organization in Canada, and works to raise awareness of the Holocaust and its universal lesson for all Canadians through the promotion of educational initiatives.

For the record, I am an honorary director of the Canadian Society for Yad Vashem and have been for several years, but I have no pecuniary interest in either the organization or the project that is the subject of this bill.

Having said that, let me call upon them to give us some brief remarks, five to seven minutes. First is Mr. Farber.

[*Translation*]

Bernie M. Farber, Chief Executive Officer, Canadian Jewish Congress: Thank you, Mr. Chair. I am pleased to be here today. Thank you for the opportunity to present the Jewish community's point of view on a national Holocaust monument and Bill C-442.

[*English*]

Let me first express our sincere appreciation to the sponsors of this important private member's bill: Tim Uppal, MP, who you just heard from, and Senator Tardif and Senator Harb. I also pay special tribute to Laura Grosman, Executive Director of the Canadian Holocaust Memorial Project, whose vision, dedicated effort and tenacity have brought us to where we are today.

Honourable senators, at the outset of my remarks, I wish to articulate to you clearly and unequivocally our position with respect to Bill C-442. CJC, the Jewish community of Canada and the leadership of the Holocaust survivors in our midst wholeheartedly

Nous laisserons le temps aux témoins de s'installer. Si vous avez le temps, je vous invite à rester et à vous asseoir dans le public.

M. Uppal : Avec plaisir.

Le président : Je souhaite maintenant la bienvenue à notre deuxième groupe de témoins pour discuter du projet de loi C-442. Nous accueillons deux témoins aujourd'hui. Un troisième, le B'nai Brith Canada, a envoyé une lettre qui vous a été distribuée.

Nous entendrons donc le directeur général du Congrès juif canadien, le CJC, Bernie M. Farber. Le Congrès juif canadien est un organisme qui assure une défense proactive de la sécurité, du statut et des droits de la communauté juive canadienne et qui milite au nom de la communauté pour atteindre ces objectifs.

La Canadian Society for Yad Vashem est représentée par son directeur exécutif, Yaron Ashkenazi. Yad Vashem est le centre éducatif et commémoratif de l'Holocauste à Jérusalem, et la Canadian Society for Yad Vashem est l'organisme le représentant au Canada. Cet organisme sensibilise tous les Canadiens à l'Holocauste et à sa leçon universelle par la promotion d'initiatives éducatives.

Aux fins du compte rendu, je suis administrateur à titre honorifique de la Canadian Society for Yad Vashem depuis plusieurs années, mais je n'ai aucun intérêt financier dans l'organisme ou le projet en question dans le projet de loi.

Cela étant dit, j'aimerais demander aux témoins de nous présenter brièvement leur exposé. Vous avez entre cinq et sept minutes. C'est M. Farber qui commence.

[*Français*]

Bernie M. Farber, chef de la direction, Congrès juif canadien : Je vous remercie, monsieur le président. Je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui. Je vous remercie de l'invitation de vous présenter le point de vue de la communauté juive sur un monument national de l'Holocauste et le projet de loi C-442.

[*Traduction*]

Permettez-moi d'abord d'exprimer mes plus sincères remerciements aux parrains de cet important projet de loi émanant d'un député : le député Tim Uppal, qui vient de témoigner, et les sénateurs Tardif et Harb. J'aimerais aussi rendre hommage tout spécialement à Laura Grosman, la directrice du Projet canadien de commémoration de l'Holocauste, dont la clairvoyance, la détermination et la ténacité ont mené le projet où il en est actuellement.

Honorables sénateurs, d'entrée de jeu, j'aimerais exposer clairement et sans équivoque notre position concernant le projet de loi C-442. Le CJC, la communauté juive du Canada et les représentants des survivants de l'Holocauste en son sein appuient

support the legislation exactly as you received it from the other place. We ask for no changes; we ask for no amendments.

I can assure you that in my two decades-plus of advocacy on the Hill, I have developed a deep respect and admiration for the important work of the Senate, and I have seen some brilliant contributions to legislation and public policy from the upper chamber. Indeed, we have too much respect for the Senate to ask that you merely rubber-stamp a bill from the other place, but that is not what we see happening here. While we regard the Holocaust monument as a critical site for all Canadians, you are hearing today from the primary stakeholder community that we support the legislation that you have before you.

With the utmost respect, I say to you, honourable senators, that after you are done hearing from witnesses, your work is over. We implore you to report the bill back to the full Senate without amendment and pass it at third reading so that it might receive Royal Assent as quickly as possible.

Senators, if I may be blunt — and people who know me know that sometimes I am — time is our enemy. That eminent philosopher, Yogi Berra, once observed that predictions are difficult to make, especially about the future. Nonetheless, one need not have a Ph.D. in political science to appreciate the heightened possibility of a general election in the offing — a development that will send Bill C-442 to an unwarranted death once again.

I say “once again” because, as you know, this bill has some history. Here I pause to acknowledge with gratitude former member of Parliament Susan Kadis and current MP Anita Neville, who sponsored earlier incarnations of this legislation which also died on the Order Paper. I would also be remiss if I did not acknowledge my friend, my MP in my riding, Peter Kent, for his stalwart support of the present bill before you.

Plainly put, we need to move quickly on this bill to ensure that it receives Royal Assent before any writ is dropped. In the manner of our book of Ecclesiastes, there is a time to reflect and a time to act. I submit to you that the time for reflection is over and the time to act is now.

Senators, time is also our enemy because the generation of Holocaust survivors that came to Canada after the war and made extraordinary contributions to all aspects of Canadian society is up against the actuarial tables. With the memories of their experiences seared in their minds, they bear witness to the hate and brutality that was unleashed in the name of the “final solution.” With their quiet dignity, they beseech us not only to remember, but to look forward and apply the lessons learned.

de tout cœur le projet de loi tel que vous l'avez reçu de la Chambre des communes. Nous ne demandons aucune modification, aucun amendement.

Je peux vous assurer qu'au cours des deux décennies et des poussières que j'ai passées à défendre des idées sur la Colline du Parlement, j'ai développé un profond respect et une profonde admiration pour l'important travail que le Sénat accomplit. J'ai été témoin de brillantes contributions du Sénat en matière de mesures législatives et de politiques publiques. En effet, nous avons trop de respect pour le Sénat pour simplement vous demander d'entériner d'office un projet de loi de la Chambre des communes, et ce n'est pas ce qui se passe ici. Bien que nous considérons le Monument de l'Holocauste comme un site très important pour tous les Canadiens, vous entendez aujourd'hui les principaux acteurs de la communauté vous dire qu'ils appuient le projet de loi en question.

Honorables sénateurs, c'est avec le plus grand respect que je vous dis que lorsque vous aurez entendu les témoins aujourd'hui, votre travail sera terminé. Nous vous implorons de retourner le projet de loi au Sénat sans l'amender pour qu'il soit adopté en troisième lecture et qu'il reçoive la sanction royale le plus rapidement possible.

Sénateurs, permettez-moi d'être direct — et les gens qui me connaissent savent que je peux l'être parfois —, mais le temps joue contre nous. Un éminent philosophe, Yogi Berra, a déjà dit qu'il était difficile de faire des prédictions, surtout sur l'avenir. Néanmoins, il ne faut pas un doctorat en sciences politiques pour comprendre qu'il y a de fortes chances que des élections générales soient déclenchées — ce qui signifierait, encore une fois, la mort regrettable du projet de loi C-442.

Je dis « encore une fois », parce que, comme vous le savez, ce projet de loi n'est pas né d'hier. Je profite de l'occasion pour remercier l'ancienne députée Susan Kadis et la députée Anita Neville, qui ont parrainé les prédécesseurs de ce projet de loi qui sont morts au Feuilleton. Je m'en voudrais aussi de ne pas remercier mon ami et mon député, Peter Kent, de son soutien inestimable au sujet du projet de loi C-442.

Bref, nous devons agir rapidement avec ce projet de loi pour qu'il reçoive la sanction royale avant que le bref électoral ne soit émis. Comme il est écrit dans l'Écclésiaste, il y a un temps pour réfléchir et il y a un temps pour agir. Je crois que la réflexion est terminée et qu'il faut agir maintenant.

Sénateurs, le temps joue aussi contre nous, parce qu'il est compté pour les survivants de l'Holocauste qui ont immigré au Canada après la Guerre et qui ont apporté beaucoup à tous les aspects de la société canadienne. Les souvenirs de ce qu'ils ont vécu sont gravés dans leur mémoire, et ces survivants témoignent de la haine et de la brutalité dont les gens ont fait preuve au nom de la « solution finale ». Avec sobre dignité, ils nous imploront non seulement de nous rappeler les leçons apprises, mais aussi d'aller de l'avant et de les mettre en pratique.

The monument will speak eloquently for them when their voices and personal testimony are stilled. However, if I may speak bluntly again, they deserve to see this monument erected and dedicated while they live and we must not fail them.

In his remarkable speech of March 23, 2000, at Yad Vashem, Israel's Holocaust memorial and museum, Pope John Paul II stated:

The world must heed the warning that comes to us from the victims of the Holocaust and from the testimony of the survivors.

I am here before you in their name. I am here for Mendele, who survived the mass execution of his village by feigning death under the corpses of his family and friends, and fought with the partisans against the Nazis. I am here for Nathan, who saw his mother and younger sister marched to the gas chambers of Auschwitz-Birkenau from the ill-fated turn of a thumb of Josef Mengele. I am here for Bronya, who bravely fought the Nazis in the Warsaw ghetto against all odds and then survived the death camps.

I am here for Max, who lost his entire family in the Shoah, fought with the partisans, then came to Canada to rebuild his life and witness his eldest son become the CEO of the Canadian Jewish Congress; and I am here for my two half-brothers, Yitzhak and Shalom, whose cries I still hear in my sleep.

Honourable senators, Canada is virtually the only country among the Western Allies not to have a monument to the Holocaust in its national capital and this bill will rectify that. The monument will provide a fitting tribute to the victims and survivors of the Holocaust, but it will also honour the tremendous sacrifice of the Canadian military's role during the Second World War and its outstanding contribution to the defeat of Nazism.

It will further preserve the sacred memory of the "righteous among the nations," those selfless, dedicated non-Jewish individuals who risked their lives and the lives of their families to save Jews during the war.

As Canada's capital, Ottawa is a city for all Canadians, as well as the base of the international diplomatic corps. This monument will undoubtedly become a landmark in the capital and a highlight for the thousands of students and other visitors who come here each year. A Holocaust monument sponsored by the national government in the National Capital Region would serve to remind all visiting Canadians and tourists alike of the impact of the hate and xenophobia that is present still to this day around the world.

It will serve as a reminder of the need to combat racism, anti-Semitism and discrimination in all of its manifestations in Canada and around the world. Such education is critical to

Le monument parlera avec éloquence en leur nom lorsque leurs voix seront éteintes et qu'ils ne seront plus parmi nous pour témoigner de leurs expériences personnelles. Cependant, si je peux être direct encore une fois, les survivants méritent de voir ce monument de leur vivant, et nous ne devons pas les laisser tomber.

Dans son incroyable déclaration prononcée le 23 mars 2000, à Yad Vashem, où se trouve le monument commémoratif et le musée de l'Holocauste en Israël, le pape Jean-Paul II a dit :

Le monde doit prêter attention à l'avertissement qui provient des victimes de l'Holocauste et du témoignage des survivants.

Je suis ici devant vous en leur nom. Je suis ici au nom de Mendele, qui a survécu au massacre des habitants de son village en faisant le mort sous les cadavres des membres de sa famille et de ses amis et qui a combattu les nazis aux côtés des partisans. Je suis ici au nom de Nathan, qui a vu sa mère et sa jeune sœur être envoyées aux chambres à gaz de Auschwitz-Birkenau à la suite d'une décision fatale de Josef Mengele. Je suis ici au nom de Bronya, qui a bravement combattu les nazis dans le ghetto de Varsovie alors que tout était contre elle, et qui a survécu aux camps d'extermination.

Je suis ici au nom de Max, qui a perdu toute sa famille pendant la Shoah et qui a combattu aux côtés des partisans avant de venir s'installer au Canada pour rebâtir sa vie et voir son fils aîné devenir directeur général du Congrès juif canadien. Enfin, je suis ici au nom de mes deux demi-frères, Yitzhak et Shalom, dont j'entends encore les cris dans mon sommeil.

Sénateurs, le Canada est pratiquement le seul pays occidental à ne pas avoir un monument dédié à l'Holocauste dans sa capitale, et le projet de loi vise à rectifier la situation. Le monument rendra hommage adéquatement aux victimes et aux survivants de l'Holocauste, mais il honorera aussi les sacrifices incroyables des soldats canadiens au cours de la Seconde Guerre mondiale et leurs contributions exceptionnelles à la chute du nazisme.

Ce monument préservera davantage la mémoire sacrée « des justes parmi les nations » : les non-Juifs altruistes qui ont risqué leur vie et la vie de leur famille pour sauver les Juifs pendant la guerre.

En tant que capitale du Canada, Ottawa est la ville de tous les Canadiens et est le siège des corps diplomatiques internationaux. Ce monument deviendra sans aucun doute un attrait à ne pas manquer dans la capitale pour les milliers d'élèves et de visiteurs qui se rendent à Ottawa chaque année. Un monument dédié à l'Holocauste parrainé par le gouvernement fédéral dans la région de la capitale nationale permettra de rappeler à tous les visiteurs canadiens et étrangers les conséquences de la haine et de la xénophobie encore présentes dans le monde.

Il rappellera qu'il faut combattre le racisme, l'antisémitisme et la discrimination sous toutes ses formes au Canada et partout dans le monde. Ce type de sensibilisation est crucial pour

promoting core Canadian values of respect for diversity, social justice and equality, and to inculcating in our young people the importance of human rights and human dignity.

The Holocaust represents the starkest illustration of what happens when ethnic and religious hatred are allowed to permeate society while individuals and peoples remain bystanders.

In her remarkable novel, *The History of Love*, author Nicole Krauss tells of a boy and a girl in a small village in Poland growing up in the pre-war period and coming of age after the Nazi invasion. The boy, now a man and the narrator of the novel, recalls that for her 16th birthday, he gave her an English dictionary and together they learned the words.

Later, when things happened that they could never have imagined, she wrote him a letter that said,

When will you learn that there isn't a word for everything?

It is true, my friends, as it has been said, there have been things in Jewish history too horrible to be believed, but not too horrible to have happened. Nothing epitomizes this more than the Shoah, the Holocaust.

Indeed, the Holocaust represents a watershed in human history, a period of horror that redefined the limits of the depravity of human nature, and expanded humanity's consciousness of evil. The Holocaust has become the seminal point of departure for understanding the general potential of humankind for such inhumanity.

The Holocaust was unprecedented in the sheer scope and nature of its murderous agenda. Though not the first genocide in human history and, sadly, also not the last, the Holocaust serves as the definition of the utter negation of human rights.

It was a slaughter organized on bureaucratic principles and executed on an industrial scale. It was undertaken with contemptuous disregard for the humanity of its victims, let alone for any inherent rights to which they might be entitled by virtue of that humanity.

In the end, dear senators, the Nazis murdered the vast majority of Jews that were under their control during the Second World War, including the killing of 1.5 million children as part of the horrific scheme to eradicate the Jewish genetic pool. It is true that the Nazi war machine was responsible for millions of other civilian casualties, including the mass murder of political opponents, the Sinti and Romany people, homosexuals, and persons with mental disabilities. We mourn these senseless deaths and this monument will honour their memory as well; but it was only the Jews who were fated for total destruction.

promouvoir les valeurs canadiennes fondamentales du respect de la diversité, de la justice sociale et de l'égalité, et pour inculquer aux jeunes générations l'importance des droits humains et de la dignité humaine.

L'Holocauste est la triste incarnation de ce qui se passe lorsque les gens laissent, sans réagir, la haine ethnique et religieuse empoisonner la société.

Dans son remarquable roman, *L'histoire de l'amour*, l'auteure Nicole Krauss raconte l'histoire d'un garçon et d'une fille qui grandissent dans un petit village polonais avant la guerre et qui atteignent l'âge adulte après l'invasion nazie. Le garçon, devenu un homme, est le narrateur de l'histoire; il raconte que pour le 16^e anniversaire de la fille, il lui a offert un dictionnaire anglais, et ensemble, ils ont appris les mots.

Plus tard, après que l'inimaginable se soit produit, elle lui a écrit une lettre où elle disait :

Quand apprendras-tu qu'il n'existe pas un mot pour chaque chose?

Comme on l'a déjà dit, mes amis, c'est vrai que l'histoire juive compte des événements trop horribles pour les croire, mais pas trop horribles pour être survenus. Rien n'incarne mieux cette idée que, la Shoah, l'Holocauste.

En effet, l'Holocauste représente un tournant de l'histoire, une période d'horreur qui a redéfini les limites de la dépravation de la nature humaine et a sensibilisé l'humanité à la présence du mal. L'Holocauste est devenu le principal point de départ pour comprendre la capacité potentielle de l'humanité de commettre de tels actes inhumains.

L'étendue et la nature de son plan meurtrier font de l'Holocauste un événement sans précédent. Bien que la Shoah ne soit pas le premier génocide de l'histoire et qu'il ne soit malheureusement pas le dernier, l'Holocauste est l'incarnation de la négation absolue des droits humains.

Il s'agissait d'un massacre organisé selon des principes bureaucratiques et exécuté à l'échelle industrielle. Le massacre a été perpétré sans tenir compte de l'humanité des victimes et de leurs droits inhérents en tant qu'humains.

En fin de compte, sénateurs, les nazis ont tué la grande majorité des Juifs qui étaient sous leur contrôle au cours de la Seconde Guerre mondiale; il faut souligner notamment le meurtre de 1,5 million d'enfants dans le cadre de leur plan machiavélique pour éliminer le bagage génétique juif. Il est vrai que la machine de guerre nazie est responsable de la mort de millions de civils; les nazis ont massacré des opposants politiques, des Sintis et des Roms, des homosexuels et des gens ayant une déficience mentale. Nous pleurons ces morts absurdes, et ce monument honorerait aussi leur mémoire, mais seuls les Juifs étaient voués à l'extinction pure et simple.

In the words of Nobel Peace Laureate Elie Wiesel, “Not all victims were Jews, but all Jews were victims.”

Honourable senators, it is also incumbent upon us to recall that many of those victims were denied haven in this country by the exclusionary war-time immigration policy that we have come to know infamously as “none is too many.” This policy tragically played out in the government’s refusal in 1939 to allow the mooring of the *MS St. Louis* carrying over 900 Jewish refugees. The ship returned to Europe and hundreds of the doomed passengers perished in the Holocaust.

Working with Multiculturalism Canada and Pier 21, as has been noted, the immigration museum, CJC recently erected a profound memorial to the *MS St. Louis* designed by world-renowned architect Daniel Libeskind. I invite you to visit this extraordinary sculpture at Pier 21 in Halifax.

At the same time, you will appreciate the impact this monument will have on our young people, as has been mentioned already, looking at the world and wondering why the cry of “never again” that emerged from the ashes of the Holocaust has become “again and again.”

The book on 20th century genocide that should have closed with the Holocaust has subsequent chapters titled Cambodia, Rwanda, Kosovo, and the hopeful promise of lessons learned entering a new millennium has given way to a new ugly chapter still being written called Darfur, one that may at last be moving to a conclusion.

Honourable senators, the writer, James M. Barrie, once said, “God gave us memory so that we might have roses in December.” I would argue that in the case of the Shoah we must commit ourselves and future generations to precisely the opposite. That is to say, in the summer when we have roses we will never allow ourselves to forget the genocidal winter that descended upon the world some 70 years ago.

Honourable senators, I know that there is earnest support on all sides for this legislation, for all of the reasons I have articulated and that you have articulated.

The words have now all been spoken. The clearest manifestation of your support will be the swift passage of this legislation toward the goal of establishing a long-overdue monument to the Holocaust in our nation’s capital.

In its concluding declaration, the January 2000 Stockholm international forum on the Holocaust recognized that, “The Holocaust (Shoah) fundamentally challenged the foundations of civilization. The unprecedented character of the Holocaust will

Elie Wiesel, un lauréat du prix Nobel de la paix, a déjà dit : « Toutes les victimes n’étaient pas juives, mais tous les Juifs ont été des victimes. »

Honorables sénateurs, il est aussi important de se rappeler que bon nombre de ces victimes ont cherché à se réfugier au Canada, mais que nous avons refusé de les accueillir en raison de notre politique d’exclusion en matière d’immigration en vigueur durant la guerre : la tristement célèbre politique « aucun, c’est déjà trop ». Cette politique a joué un rôle tragique dans la décision du gouvernement, en 1939, de refuser de laisser accoster le *Saint-Louis* avec, à son bord, plus de 900 réfugiés juifs. Le paquebot est retourné en Europe, et des centaines de ces passagers condamnés sont morts au cours de l’Holocauste.

En collaboration avec Multiculturalisme Canada et le Quai 21, le Musée canadien de l’immigration, comme vous l’avez entendu plus tôt, le CJC a récemment érigé un poignant monument commémoratif à la mémoire du *Saint-Louis*; la sculpture est l’œuvre de l’architecte de renommée mondiale Daniel Libeskind. Je vous invite à aller voir cette sculpture extraordinaire au Quai 21, à Halifax.

Par la même occasion, vous serez à même de constater, encore une fois, les impacts que cette sculpture aura sur les jeunes générations qui examineront le monde et se demanderont : « Pourquoi les “plus jamais” qui émanaient des cendres de l’Holocauste sont-ils devenues des “encore et encore” ? »

Le livre des génocides du XX^e siècle aurait dû se terminer avec l’Holocauste, mais nous y avons ajouté les chapitres du Cambodge, du Rwanda et du Kosovo. Malheureusement, les promesses pleines d’espoir des leçons apprises à l’aube du nouveau millénaire ont laissé place au triste nouveau chapitre du Darfour qui n’a pas fini de s’écrire, mais il semble que nous soyons sur le point d’entamer sa conclusion.

Honorables sénateurs, l’écrivain James M. Barrie a déjà dit : « Dieu nous a donné la faculté de nous souvenir afin que nous puissions avoir des roses en décembre. » Dans le cas de la Shoah, je propose que nous nous engagions et engageons les générations futures à faire précisément le contraire; l’été, lorsque nous avons des roses, il ne faut pas laisser tomber dans l’oubli le génocide hivernal qui s’est abattu sur le monde il y a environ 70 ans.

Honorables sénateurs, je sais que tous les partis appuient ce projet de loi pour les diverses raisons que j’ai mentionnées et que vous avez mentionnées.

Tout a maintenant été dit. La meilleure démonstration de votre appui sera l’adoption rapide de cette mesure législative visant à ériger à Ottawa un monument attendu depuis longtemps à la mémoire de l’Holocauste.

Dans sa déclaration finale, le Forum international de Stockholm de janvier 2000 sur l’Holocauste a reconnu que « L’Holocauste (Shoah) a foncièrement remis en question les fondements mêmes de la civilisation. Le caractère unique de

always hold universal meaning. . . The magnitude of the Holocaust, planned and carried out by the Nazis, must be forever seared in our collective memory.”

In conclusion, honourable senators, the Holocaust memorial in the great city of Ottawa will help sear the Shoah in our collective national memory. It will stand as a permanent symbol of our national will to remember and hallow, yes, but also to study and learn the lessons of the Holocaust and to apply these principles to steer humankind toward a brighter future of peace, equality and justice.

It will honour Bronya, Mendele, my father, Max, and my 10-year-old and 12-year-old half-brothers. This will be our testament, my friends; this will be our legacy. Thank you very much.

Yaron Ashkenazi, Executive Director, Canadian Society for Yad Vashem: I was notified yesterday, at about noon, about the meeting of this committee. As a matter of fact, I prepared during the night a nice and educated speech to you. However, after the perfect and educated speech of my friend, Mr. Farber, I will try to bring to this committee a different perspective.

Again, I am the executive director of the Canadian Society for Yad Vashem. I have been with them for over 15 years. This is one of those days that I feel that we have to salute the Parliament of Canada — not only as a Canadian but also as a Jewish person.

I am jumping in a second to what you said, Senator Demers — education, education, education. Everything is education. The Canadian Society for Yad Vashem strongly supports the bill. One can ask, why does Canada have to build a monument in Ottawa that commemorates the Holocaust? We feel there are three main reasons. First, we believe it will present a strong educational element. It will present to the public and to the young generations in Canada a strong message that the story of the Shoah was very sad and unique for the Jewish nation, but basically the lessons of the Shoah, unfortunately, are relevant to our time now and to the future. We have to educate the younger generations with the lessons of the Shoah, the story of the Shoah in order to allow them to understand how fortunate they are living in this country, with its multicultural structure, so much tolerance and so few occasions of anti-Semitism and racism.

We also strongly believe that the monument will send a strong message to the Canadian Holocaust survivors who came here after the war and rebuilt their lives. From time to time, we are awarding Holocaust survivors for what they did in Canada after the war.

My first statement when I came here from Israel was that the fact that they had succeeded in rebuilding their lives after the Shoah is already enough to get the maximum award that one can present to someone. That will not only send a strong message to the Holocaust survivors, it will also send a strong message to all Canadians who had relatives who were murdered or killed during

l'Holocauste gardera une signification universelle... L'ampleur de l'Holocauste, planifié et perpétré par les nazis, doit rester pour toujours gravée dans notre mémoire collective. »

En conclusion, honorables sénateurs, le Monument de l'Holocauste dans la belle ville d'Ottawa permettra de graver la Shoah dans notre mémoire collective nationale. Ce sera un symbole permanent de notre volonté nationale non seulement de nous rappeler et de consacrer les leçons tirées de l'Holocauste, mais aussi de les étudier et de les mettre en pratique pour guider l'humanité vers un avenir meilleur et fondé sur la paix, l'égalité et la justice.

Le monument honorera la mémoire de Bronya, Mendele, mon père, Max, et mes deux demi-frères de 10 ans et de 12 ans. Ce sera notre testament, mes amis; ce sera notre héritage. Merci beaucoup.

Yaron Ashkenazi, directeur exécutif, Canadian Society for Yad Vashem : J'ai été informé hier midi de la tenue de cette réunion. J'ai en fait préparé cette nuit un bel exposé réfléchi. Cependant, après le parfait exposé réfléchi de mon ami, M. Farber, j'essaierai d'apporter un différent point de vue au comité.

Encore une fois, je suis directeur de la Canadian Society for Yad Vashem. Je fais partie de l'organisation depuis plus de 15 ans. Il y a des jours où je crois qu'il faut lever notre chapeau au Parlement canadien — non seulement en tant que Canadiens, mais aussi en tant que Juifs; aujourd'hui est l'un de ces jours.

Je vais aborder dans un instant le point que vous avez soulevé, sénateur Demers — l'éducation, l'éducation et encore l'éducation. Tout revient à l'éducation. La Canadian Society for Yad Vashem appuie fortement ce projet de loi. On est en droit de se demander : « Pourquoi le Canada doit-il construire à Ottawa un monument commémoratif de l'Holocauste? » Selon nous, il y a trois raisons. Premièrement, ce sera un puissant élément éducatif. Il présentera un message important à la population et aux jeunes générations canadiennes : la Shoah a été un événement très triste et unique dans l'histoire de la communauté juive, mais les leçons tirées de la Shoah sont malheureusement encore pertinentes aujourd'hui et le seront encore demain. Nous devons utiliser les leçons tirées de la Shoah et l'histoire de la Shoah pour sensibiliser les jeunes générations afin qu'elles comprennent à quel point elles sont chanceuses de vivre au Canada dans une société multiculturelle où il y a beaucoup de tolérance et peu de place pour l'antisémitisme et le racisme.

Nous croyons aussi vraiment que le monument lancera un important message aux survivants canadiens de l'Holocauste qui ont immigré ici après la Guerre pour recommencer leur vie. De temps à autre, nous récompensons les survivants de l'Holocauste pour ce qu'ils ont fait au Canada après la Guerre.

Lorsque je suis arrivé ici d'Israël, ma première impression a été que ces gens méritaient la plus haute distinction possible pour avoir été capables de recommencer leur vie après la Shoah. Ce monument enverra un message clair non seulement aux survivants de l'Holocauste, mais aussi à tous les Canadiens qui ont perdu des membres de leur famille au cours de la Shoah. De plus, selon

the Shoah. Furthermore, we believe it will represent a symbol of pride to Canadians, also bearing in mind what you mentioned, namely, that Canada stood with their Allies and risked the lives of their soldiers just to implement justice.

We strongly believe that Canada should adopt this bill. I said I will also try to be practical as to what we can bring to this committee with respect to our experience. I shortened dramatically the speech about the need for this bill, as it was presented so well by Mr. Farber and we completely share the same opinions.

About 15 years ago, the founders of the Canadian Society for Yad Vashem, which represents Yad Vashem across the country, decided to build a monument in Toronto that would commemorate the Holocaust. It was a private initiative that was implemented by those founders of the society. This monument, and I presented to you a picture of the monument — it is an architectural sketch of the site — is attended by thousands of students, Holocaust survivors and Canadians every year.

On the site, we are implementing commemoration events on Holocaust Remembrance Day that are attended by more than 2,000 people every year, as well as other educational initiatives. The idea is to bring the young generation to the site. They must see the site and those thousands of names that are, unfortunately, a fraction of the 6 million names of those murdered during the Shoah. When one sees the site and the space that is needed in order to commemorate only 2,000 names, suddenly one understands what 1.5 million children means and what 6 million murdered people means.

We had the experience of designing, building, maintaining and operating events around this site during the last 15 years. We have a huge and unique site in Jerusalem, which a few of you have had the opportunity to visit. Every year, the Yad Vashem hosts more than 1.2 million visitors and more than 350 educators in our special schools, for more than 150 countries every year. It is back to the education, education, education.

We strongly support the bill and the fact that Canada must have a national monument in Ottawa. At the same time, after building the monument — which I am sure will be very impressive and important for the Holocaust survivors, their relatives and any Canadians — Canada must ensure to implement some educational activities because this is the idea.

I will allow you to ask questions, if you would like, about what we did at Yad Vashem concerning monuments, memory and education. You may ask about what we did in Toronto with the monument we built or any other question that I can answer.

The Chair: Thank you. Among all the names, Mr. Farber, you might add our official sponsor of the bill in the Senate, Senator Yonah Martin.

nous, ce sera un symbole de fierté pour les Canadiens, parce que le Canada, comme vous l'avez mentionné, a combattu aux côtés de ses alliés et a risqué la vie de ses soldats dans le seul but de faire prévaloir la justice.

Nous croyons vraiment que le Canada devrait adopter ce projet de loi. J'ai dit que j'essaierai aussi d'apporter notre expertise à votre comité. J'ai énormément abrégé mon exposé sur la nécessité de ce projet de loi, parce que M. Farber a très bien présenté ses raisons et que nous avons exactement la même opinion.

Il y a environ 15 ans, les fondateurs de la Canadian Society for Yad Vashem, qui représente Yad Vashem au Canada, ont décidé de construire un monument à Toronto à la mémoire de l'Holocauste. Il s'agissait d'une initiative privée mise en œuvre par les fondateurs de notre organisme. J'ai déposé au comité un document sur le monument en question — c'est un dessin d'architecture du site. Chaque année, des milliers d'élèves, des survivants de l'Holocauste et des Canadiens visitent ce monument.

Sur le site, nous organisons des activités commémoratives le Jour de commémoration de l'Holocauste; ces activités attirent plus de 2 000 personnes chaque année. Nous organisons aussi d'autres activités éducatives. L'objectif est que les jeunes générations visitent le site. Elles doivent voir le site et les milliers de noms gravés qui ne sont malheureusement qu'une fraction des 6 millions de personnes tuées au cours de l'Holocauste. Lorsqu'on voit le site et l'espace requis pour graver 2 000 noms, on prend soudainement conscience de ce que représentent 1,5 million d'enfants et 6 millions de personnes tuées.

Pendant les 15 dernières années, nous avons acquis de l'expérience dans la conception, la construction et l'entretien de ce genre de sites et dans l'organisation des activités qui s'y déroulent. Nous avons un très grand site unique à Jérusalem, que certains d'entre vous ont déjà eu l'occasion de visiter. Chaque année, Yad Vashem accueille plus de 1,2 million de visiteurs et plus de 350 enseignants dans son centre éducatif. En tout, le site accueille des gens de plus de 150 pays chaque année. Nous revenons encore à l'éducation, l'éducation et encore l'éducation.

Nous appuyons vraiment ce projet de loi et affirmons que le Canada doit avoir un monument national à Ottawa. En même temps, après la construction de ce monument — qui sera, j'en suis certain, très impressionnant et très important pour les survivants de l'Holocauste, les membres de leur famille et tous les Canadiens —, le Canada doit s'assurer d'organiser des activités éducatives, parce que c'est le but.

Si vous le voulez, je suis disposé à répondre à vos questions concernant ce que nous avons fait à Yad Vashem relativement aux monuments, à la mémoire et à l'éducation. Vous pouvez, notamment, aussi me poser des questions sur le monument que nous avons construit à Toronto.

Le président : Merci. Monsieur Farber, parmi les noms, vous pouvez ajouter celui de la marraine officielle du projet de loi au Sénat, le sénateur Yonah Martin.

Some people who have been looking at this might think it is a proposal for the monument in Ottawa. However, I looked at it and said that is the one that already exists in Toronto. Is this a proposal of yours for the one in Ottawa?

Mr. Ashkenazi: No. This is the one that exists in Toronto. I can tell you, if you want, about the structure of the site.

The Chair: Someone might ask you about that. I have been there many times; therefore, I know it well. I have also been to the Yad Vashem in Jerusalem on a number of occasions, including during the opening ceremony of the new facility at Yad Vashem in Jerusalem.

Senator Cordy: Thank you both for your presentations. Mr. Farber, your presentation was one of the best I have ever heard in the Senate. Congratulations to you on that. I could feel the emotion of when I was in the Holocaust museum in Israel. When you were speaking, you brought back the stories I saw then. I hope that educators who are watching on CPAC will tape it so that they can show their students. The farther removed we become from events that have taken place, the less memory there often is. That is the advantage to a monument or a museum. People can see what happened and, hopefully, learn not to repeat the mistakes we have made. I liked your saying from James M. Barrie that God gave us memory so we might have roses in December. You articulately combined sports, the Bible and politics all into one speech. Congratulations to you.

When we were speaking before your presentation, we talked about why it had to be a bill and why a group of Canadians could not just get together to build the monument, as happened in Toronto. I wonder if you could explain that to us.

Mr. Farber: Thank you for the question. I apologize to Senator Martin. I knew that Senator Martin sponsored the bill in the Senate. We give our deepest thanks for your support of the bill here in the Senate, Senator Martin.

I cannot emphasize enough the absolute need for the imprimatur of the national federal government toward a Holocaust monument. The memorial in Toronto is outstanding. It was really done by Holocaust survivors.

Ottawa is the city of my birth and the city where my late father came to start his life all over again. It would have been something special for him to have had a place to commemorate and say the Kaddish, a prayer for the dead within our religious tradition, on his two children, his seven brothers and sisters and on his friends and relatives. He did not have that. That is number one.

Si on jette un coup d'œil à votre dessin, on pourrait croire que c'est une proposition pour le futur monument à Ottawa. Toutefois, je l'ai regardé et j'ai mentionné qu'il s'agissait du monument qui se trouve à Toronto. Proposez-vous cela pour le futur monument à Ottawa?

M. Ashkenazi : Non. Il s'agit d'une représentation du monument qui existe à Toronto. Si vous le voulez, je peux vous parler de la structure du site.

Le président : Quelqu'un pourrait vous poser une question à ce sujet. J'y suis allé souvent; par conséquent, je le connais bien. J'ai aussi visité quelques fois Yad Vashem, à Jérusalem; j'ai notamment assisté à l'inauguration du nouveau bâtiment.

Le sénateur Cordy : Je vous remercie de vos deux exposés. Monsieur Farber, votre exposé a été l'un des meilleurs que j'ai eu l'occasion d'entendre au Sénat. Je vous en félicite. Je pouvais ressentir les émotions qui m'habitaient lorsque je me trouvais au musée de l'Holocauste en Israël. Au cours de votre exposé, vous avez réussi à me rappeler les histoires que j'y avais alors entendues. J'espère que les enseignants qui nous regardent sur CPAC enregistreront votre exposé pour le montrer à leurs élèves. Plus nous sommes éloignés des événements qui se sont produits, moins souvent nous nous en souvenons. C'est l'avantage d'un monument ou d'un musée. Les gens peuvent voir ce qui s'est passé et apprendre les leçons, espérons-le, afin de ne pas répéter les erreurs du passé. J'ai bien aimé votre citation de James M. Barrie qui disait que Dieu nous a donné la faculté de nous souvenir afin que nous puissions avoir des roses en décembre. Vous avez brillamment combiné les sports, la Bible et la politique dans votre exposé. Félicitations.

Dans nos discussions avant votre exposé, nous nous sommes demandé pourquoi il faut que le gouvernement adopte une mesure législative pour ériger ce monument, au lieu de laisser un groupe de Canadiens s'en occuper, comme à Toronto. Je me demande si vous pourriez nous l'expliquer.

M. Farber : Merci de votre question. Je m'excuse auprès du sénateur Martin. Je savais qu'elle était la marraine du projet de loi au Sénat. Sénateur Martin, nous vous remercions sincèrement de votre appui relativement au projet de loi au Sénat.

Je n'insisterai jamais assez sur le fait que le gouvernement fédéral doit absolument donner son imprimatur à la construction d'un monument de l'Holocauste. Le monument commémoratif à Toronto est remarquable, mais il a vraiment été rendu possible par des survivants de l'Holocauste.

Ottawa est la ville où je suis né, et c'est la ville où mon défunt père s'est installé pour recommencer sa vie. Cela aurait représenté quelque chose de spécial à ses yeux s'il avait eu un endroit où aller se rappeler les personnes disparues et réciter le kaddish, une prière pour les morts dans la liturgie juive, pour ses deux enfants, ses sept frères et sœurs, ses amis et les autres membres de sa famille. Un tel endroit n'existait pas dans son temps. C'est le premier.

There are still survivors with us today. The time is moving all too fast. It would be wonderful to have, in the long run, a place honoured by Canada and this government that says that all of us, not just Jewish Canadians but all of us as Canadians, honour, revere, respect and memorialize what happened in the Shoah. That is the message. That is also the message that young people will take back.

We bring many thousands of high school students to Holocaust education centres in various places in Canada — Toronto, Montreal and Vancouver. However, we cannot say to them, “This is something that Canada has sponsored.” We could if we lived in London because there is a museum sponsored by the British government. We could in Paris because there is an incredibly intense monument sponsored by the French government. This is the same for Belgium, Holland or Australia; however, we cannot here. We will be able to after Bill C-442 receives Royal Assent. For me, that is a life-long dream. I hope that punctuates the need for a national Holocaust monument.

Senator Cordy: Thank you. That was clear. I look forward to being at the official unveiling of the national Holocaust monument. Thank you both.

Senator Eaton: Those were both wonderful presentations. What concerns me most is the way that anti-Semitism has continued in this country. I am thinking specifically about the universities. That really bothers me. York University drives me crazy, as does U of T, University of Toronto, with some of the trade union positions they have taken. Is there not a way that we could use the national monument to go into universities, whether it is by a virtual tour or a replica? There is so much misinformation. Israel is used as the bad guy in the Middle East. There is so much misinformation.

Mr. Ashkenazi: I agree with you. The situation in universities must bring us to some action. What we have done in the Canadian Society for Yad Vashem in the last few years is very unique. Five years ago, we decided to send officials and educators from across the country to Jerusalem, every year for five years. Ninety-five per cent of them are not Jewish. We have already sent more than 125 educators, principals and professors to Jerusalem.

Senator Eaton: Do you feel that is making a difference?

Mr. Ashkenazi: It is making a huge difference. Not only is it making a huge difference, you referred before to the fact that the national Holocaust Remembrance Day used to be celebrated on Parliament Hill and then at the war museum in the last two years. We had the privilege of organizing it as the Canadian Society for Yad Vashem, in leading a coalition of 25 organizations.

Des survivants vivent toujours parmi nous aujourd’hui, mais le temps avance vite. Ce serait bien d’avoir, à long terme, un site construit par le Canada et le gouvernement fédéral pour dire que les Juifs canadiens, mais aussi tous les Canadiens saluent, respectent et se rappellent ce qui s’est passé au cours de la Shoah. C’est le message, et c’est aussi le message que les jeunes générations retiendront.

Nous accueillons des milliers d’élèves du secondaire dans les centres commémoratifs de l’Holocauste un peu partout au Canada — à Toronto, à Montréal et à Vancouver. Cependant, nous ne pouvons pas leur dire : « Voici quelque chose que le Canada a parrainé. » Nous pourrions le faire si nous vivions à Londres, parce qu’il y a un musée parrainé par le gouvernement britannique. Nous pourrions aussi le faire à Paris, parce qu’il y a un monument extrêmement poignant parrainé par le gouvernement français. Il en va de même pour la Belgique, la Hollande et l’Australie, mais ce n’est pas le cas au Canada. Par contre, nous pourrions le faire lorsque le projet de loi C-442 recevra la sanction royale. Pour moi, c’est le rêve d’une vie. J’espère que mes commentaires expliquent bien la nécessité d’avoir un monument national de l’Holocauste.

Le sénateur Cordy : Merci. C’était clair. J’ai hâte d’assister à l’inauguration officielle du Monument national de l’Holocauste. Merci à vous deux.

Le sénateur Eaton : Il s’agissait de deux excellents exposés. Ce qui m’inquiète le plus, c’est que l’antisémitisme est toujours présent au Canada. Je pense particulièrement aux universités. Cet aspect me dérange vraiment. L’Université York me fait sortir de mes gonds, tout comme l’Université de Toronto, en raison de certaines positions syndicales qui y ont été prises. N’existe-t-il pas une manière d’utiliser le monument national pour être présent sur les campus, soit par des visites virtuelles ou une réplique? La désinformation est vraiment importante. Israël est perçu comme le méchant au Moyen-Orient. Il y a beaucoup de désinformation.

M. Ashkenazi : Je suis d’accord avec vous. En raison de la situation dans les universités, nous devons agir. À la Canadian Society for Yad Vashem, nous avons fait quelque chose de vraiment unique au cours des dernières années. Il y a cinq ans, nous avons décidé d’envoyer des représentants et des enseignants de partout au pays à Jérusalem chaque année pendant cinq ans; 95 p. 100 d’entre eux ne sont pas Juifs. Nous avons déjà envoyé plus de 125 enseignants, directeurs et professeurs à Jérusalem.

Le sénateur Eaton : Avez-vous l’impression que cela change les choses?

M. Ashkenazi : Cela change énormément les choses. Non seulement c’est le cas, mais comme vous l’avez souligné tout à l’heure, le Jour commémoratif de l’Holocauste était célébré sur la Colline du Parlement auparavant et il a été célébré au Musée canadien de la guerre ces deux dernières années. La Canadian Society for Yad Vashem a eu l’honneur d’organiser l’événement en dirigeant une coalition de 25 organismes.

For sure, this is one kind of event that can be at the national site, but I mention it only in reference to what you said. In the last two years, we decided to bring hundreds of educators and their students to this national ceremony in Ottawa. Those educators who have been to Yad Vashem are ambassadors of the fact that you have to tell and educate the stories of the Shoah in order to better understand tolerance and the acceptance of the difference.

Each one of them is implementing many initiatives within their schools and universities. Those educators actively respond to our call and they bring their students to this national ceremony, which can take place later on at the site of the national Holocaust monument in Ottawa, after the enactment of the bill.

Certainly, we think we have to bring educators and students to the site. It will be a unique initiative. I think there is also a demand on the side of the educators and their students to do something like that, which is very impressive and interesting.

Senator Eaton: You are looking forward as opposed to backwards.

Mr. Ashkenazi: Yes.

Mr. Farber: If I may address the issue of anti-Semitism, I am not glad you brought it up, but I am pleased to address it because I think it is an important issue.

I have described anti-Semitism as kind of a disease — a virus, if you will. It does not matter when it happens in history; it sort of gloms onto the host and finds different ways to express itself. Yes, we are seeing anti-Semitism morph into anti-Zionism and anti-Israelism. It is almost becoming difficult to tell one from the other.

A monument such as this, I think, gives expression to the vast majority of Canadians who I believe are civil, decent and get it, but do not always have the opportunity to see it stark, right in front of them. Our ability now to be able to use this kind of a monument — with the stamp of approval, with the imprimatur of our federal government — I think will send a strong message to the haters out there that nobody cares, nobody is listening to them, nobody wants to hear from them.

That kind of an education is invaluable in the long run. While anti-Semitism will always be with us, sad to say, because we do not live in a perfect world, we have the ability by doing things like this, by getting together as Canadians and doing the right thing, to lessen it — and by lessening it, making the world just a little bit better.

Senator Eaton: You are right. We have to get this bill through the Senate now to pass tomorrow or it falls off.

Bien sûr, c'est le genre d'événement qui peut avoir lieu sur les lieux nationaux, mais je le dis seulement pour faire référence à ce que vous avez dit. Au cours des deux dernières années, nous avons décidé d'amener des centaines d'enseignants et leurs élèves et étudiants à la cérémonie nationale qui a lieu à Ottawa. Les enseignants qui ont visité le mémorial de Yad Vashem sont des ambassadeurs en ce sens qu'il faut raconter l'histoire de la Shoah et donner des cours sur le sujet pour que les jeunes comprennent mieux ce qu'est la tolérance et l'acceptation des différences.

Ces enseignants mettent tous en œuvre un grand nombre d'initiatives dans leurs écoles et leurs universités. Ils répondent activement à nos demandes et amènent leurs élèves et étudiants à la cérémonie nationale, qui pourra avoir lieu plus tard sur les lieux du Monument national de l'Holocauste à Ottawa, une fois le projet de loi adopté.

Nous pensons certainement que nous devons faire venir des enseignants ainsi que des élèves et des étudiants sur les lieux. Ce sera une initiative unique. Je crois qu'ils demandent à faire quelque chose comme cela, ce qui est très impressionnant et intéressant.

Le sénateur Eaton : Vous vous tournez vers l'avenir.

M. Ashkenazi : Oui.

M. Farber : Si vous me le permettez, je veux parler de la question de l'antisémitisme; je ne suis pas heureux que vous l'ayez souligné, mais je suis ravi d'en parler, car je crois qu'elle est importante.

J'ai décrit l'antisémitisme comme une sorte de maladie — un virus, si l'on veut. Peu importe le moment où il surgit au cours de l'histoire, il s'accroche et s'exprime de différentes façons. Oui, nous voyons l'antisémitisme se transformer en antisionisme et en anti-israélisme. Il est presque difficile de les différencier.

À mon avis, un monument comme celui-là, c'est l'expression de la vaste majorité des Canadiens qui, je crois, sont aimables et bons et comprennent le message, mais qui n'ont pas l'occasion d'en voir la manifestation concrète. Selon moi, la capacité que nous avons maintenant de nous servir de ce type de monument — avec l'aval, l'imprimatur de notre gouvernement fédéral — enverra le message clair aux gens qui propagent la haine que leurs propos n'intéressent personne et que personne ne les écoute et ne veut les écouter.

Ce type d'enseignement a une valeur inestimable à long terme. Même si malheureusement, l'antisémitisme existera toujours parce que nous ne vivons pas dans un monde parfait, nous avons la capacité, en réalisant des choses comme celles-là, en nous réunissant en tant que Canadiens et en faisant ce qu'il faut, de réduire l'antisémitisme — et ce faisant, de rendre le monde un petit peu meilleur.

Le sénateur Eaton : Vous avez raison. Le projet de loi doit passer toutes les étapes au Sénat aujourd'hui pour qu'il soit adopté demain, car sinon, il mourra au Feuilleton.

Mr. Farber: We have runners ready to bring it for Royal Assent.

Senator Eaton: That is right; today.

Senator Merchant: I, too, would like to say that both your speeches were very moving. It is good for us to reflect on what happened.

I have been fortunate enough also to have gone to Jerusalem. When you are near these places, you feel differently. One has an opportunity to think about what they really mean. I think this monument will serve Canadians well.

I also think that having it in the capital region and having the sponsorship of the federal government, as you have explained, is a very important sign that this is part of how Canadians feel.

There were some questions of the previous presenter about exactly what your expectations are when you speak about sponsorship. What exactly is it that you want the government to do?

Mr. Farber: From the point of view of the Canadian Jewish Congress, we are putting our 92-year history and integrity completely and totally behind this initiative. We will work with the council that is put together in order to do fundraising. You asked about corporate sponsorship; we will look at ideas for corporate sponsorship. We will look at ideas for individual sponsorship.

I can tell you already that when this bill was making news, not all that long ago when it was going through the other place, I had maybe a dozen calls from Holocaust survivors who were passionately overwhelmed and wanting to know how they could contribute. They feel they want to contribute. The concept that Mr. Uppal came up with, that there would be this opportunity for Canadians to become part of this, gives them an empowerment that I think is so important.

Through our aegis and with our connections to other Jewish organizations — hopefully to work in partnership with the Canadian Society for Yad Vashem and all the Jewish federations — we have a pool of possibilities that is just amazing. To the credit of our community, and I say this with deep reverence to many individuals, their philanthropy is well known. I think this will be a huge expression for them of their Canadianism.

Let me tell you two quick stories if you do not mind, to buttress this. I have been to Yad Vashem, as many of you have here, and I led a tour of First Nations chiefs from Canada to Israel about four years ago. There were 30 of us altogether. I learned as much about First Nations people, I suppose, as they learned about Israel but we ended up one day at Yad Vashem.

M. Farber : Nous avons des messagers qui seront prêts lorsque le moment de donner la sanction royale au projet de loi sera venu.

Le sénateur Eaton : C'est vrai; aujourd'hui.

Le sénateur Merchant : Moi aussi, j'aimerais dire que chacun de vos exposés était très émouvant. C'est bon pour nous de réfléchir à ce qui s'est passé.

J'ai eu également la chance d'aller à Jérusalem. Lorsqu'on se trouve près de ces endroits, on se sent différent. On a l'occasion de réfléchir à ce qu'ils signifient vraiment. Je crois que le monument servira bien les Canadiens.

Je crois également que le fait qu'on l'érige dans la région de la capitale nationale et que le projet soit soutenu par le gouvernement fédéral, comme vous l'avez expliqué, est un signe très important du sentiment qu'éprouvent les Canadiens.

On a posé des questions tout à l'heure sur ce que sont vos attentes exactement quant au soutien du gouvernement. Que voulez-vous qu'il fasse exactement?

M. Farber : Du côté du Congrès juif canadien, nous investissons totalement nos 92 années d'histoire et d'intégrité dans cette initiative. Nous collaborerons avec le conseil qui sera mis sur pied pour organiser des collectes de fonds. Vous avez posé des questions sur des commandites d'entreprise; nous allons examiner des idées pour ce qui est des commandites d'entreprise et des commandites individuelles.

Je peux déjà vous dire que lorsque le projet de loi faisait les manchettes il n'y a pas si longtemps, lorsqu'il était à l'autre Chambre, j'ai reçu peut-être une douzaine d'appels de survivants de l'Holocauste qui étaient très bouleversés et qui voulaient savoir de quelle façon ils pouvaient contribuer. Ils veulent contribuer. L'idée proposée par M. Uppal selon laquelle les Canadiens auraient la possibilité de participer leur donne des moyens d'agir, ce que je trouve très important.

Sous notre égide et grâce à nos liens avec d'autres organisations juives — et nous espérons travailler en partenariat avec la Canadian Society for Yad Vashem et toutes les fédérations juives —, nous avons un ensemble de possibilités incroyables. La philanthropie des membres de notre collectivité est bien connue, et je le dis avec beaucoup de respect pour un grand nombre de personnes, et c'est tout à leur honneur. Je crois que c'est une manifestation importante de leur identité canadienne.

Permettez-moi de vous raconter deux brèves anecdotes pour appuyer mes propos, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Je suis allé au mémorial de Yad Vashem, comme bon nombre d'entre vous, et j'ai amené des chefs des Premières nations du Canada visiter Israël il y a environ quatre ans. Nous étions 30. Je crois que j'ai appris autant sur les peuples des Premières nations qu'eux en ont appris sur Israël, et une journée, nous nous sommes rendus au mémorial de Yad Vashem.

After going through the museum, we all came outside. For those who have been there, you know you come out and see before you the expanse that is Jerusalem; it is quite overwhelming. We gathered in a friendship circle, put together by the First Nations chiefs, to remember two things: the residential schools and what happened to their children; and what happened to our children.

We had this opportunity to express our pain in a way that I have never felt before. It was a unique coming together of First Nations people and Canadian Jews in the State of Israel over a museum that not only educated, but helped us look forward to the future by understanding the past.

When you ask how this all comes together in a Canadian way, this is one example of how it does.

The Chair: I should mention that the official Liberal sponsor of the bill, Senator Harb, is not here but he is also very supportive.

Senator Martin: My colleagues have already expressed what they accurately describe as your presentation and our response to it. Thank you very much for being here and for the dedication that you have given to your respective organizations. It was very emotive and touches a cord in all of us and in me personally.

You quoted one of my favourite passages from the Book of Ecclesiastes, 13, which goes on to talk about being happy and doing good in this life. I feel quite privileged that we are here at a historic time to support this important bill. I am honoured to have been asked to sponsor it in the Senate. I wanted to recognize the work of Mr. Uppal and all those, including yourselves, who were part of the process.

I think the monument will be this very important symbol of remembrance. That is something Canadians do value and understand as a tradition. We gather around cenotaphs and memorial monuments on Remembrance Day and on other important occasions. It adds a centring piece for the larger community to come together.

My question concerns what happens once it is built. The beginning of the next phase can sometimes be the biggest challenge. You spoke of education and maintenance. Could you speak to the post-establishment period in maintaining the upkeep? What happens with commemorative ceremonies and other initiatives like that? What have you done with other monuments that can be adopted for this one?

Mr. Ashkenazi: The monument in Toronto was established 15 years ago. The idea came from the founders of the Canadian Society for Yad Vashem that is made up of Holocaust survivors. I will tell you the story. They decided to visit the Yad Vashem. It was discovered that, for one of the founders, it was his first time there.

Après avoir visité le musée, nous sommes tous sortis. Ceux d'entre vous qui y sont allés savent qu'en sortant du musée, on voit l'étendue de la ville de Jérusalem; c'est très impressionnant. Nous nous sommes réunis en formant un cercle de l'amitié, formé par les chefs des Premières nations, pour commémorer deux choses : ce qu'ont vécu leurs enfants dans les pensionnats; et ce qu'ont vécu nos enfants.

Nous avons eu la possibilité d'exprimer notre douleur d'une façon que je n'avais jamais vécu auparavant. C'était un rassemblement unique de membres des Premières nations et de Juifs dans l'État d'Israël à côté d'un musée qui non seulement nous a appris des choses, mais qui nous a aidés à nous tourner vers l'avenir en comprenant les événements du passé.

C'est un exemple de la façon dont cela se traduit au Canada.

Le président : Je dois souligner que le parrain libéral officiel du projet de loi, le sénateur Harb, n'est pas ici, mais il est aussi très en faveur de l'initiative.

Le sénateur Martin : Mes collègues se sont déjà exprimés avec justesse au sujet de vos exposés et de notre réponse. Je vous remercie beaucoup de votre présence et de votre dévouement envers vos organismes. C'était très émouvant et vous nous avez tous touchés, moi y compris.

Vous avez cité l'un de mes passages préférés de l'Écclésiaste, 13, qui traite du fait d'être heureux et de bien vivre. Je me sens très privilégiée de participer à un moment historique en appuyant cet important projet de loi. C'est un honneur pour moi qu'on m'ait demandé de le parrainer au Sénat. Je voulais souligner le travail de M. Uppal et de tous ceux, y compris vous, qui ont participé au processus.

Je crois que le monument deviendra un très important symbole de commémoration. C'est le genre de choses que les Canadiens valorisent et considèrent comme une tradition. Le jour du Souvenir et lors d'autres occasions importantes, nous nous regroupons près de cenotaphes et de monuments commémoratifs. On ajoute ainsi un lieu central où les gens de la collectivité dans son ensemble peuvent se réunir.

Ma question porte sur ce qui se passera une fois que le monument sera construit. L'étape suivante est parfois celle qui pose les plus grandes difficultés. Vous avez parlé d'enseignement et d'entretien. Pourriez-vous nous parler de ce qui se passera quant à l'entretien du monument une fois qu'il sera érigé? Que se passera-t-il concernant les cérémonies commémoratives et les autres types d'initiatives? Qu'avez-vous fait dans le cas d'autres monuments qui pourrait être valable pour celui-ci?

M. Ashkenazi : Le monument de Toronto a été érigé il y a 15 ans. C'était l'idée des fondateurs de la Canadian Society for Yad Vashem, qui est formée de survivants de l'Holocauste. Je vais vous raconter ce qui s'est passé. Ils ont décidé de visiter Yad Vashem. On a découvert qu'un des fondateurs en était à sa première visite.

I do not know how many of you had the opportunity to visit the valley of the communities when you visited Yad Vashem. It is a very interesting place. It illustrates the centre of Europe, north of Europe, south of Europe and the north side of Africa. One can see the names of the communities that were destroyed during the Holocaust.

Those two gentlemen went to visit the valley of the communities in Yad Vashem. It took a long time to convince one of them to visit the site. He said, "My daughter was thrown from the window before my eyes by the Nazis. Then they threw my wife. Then they threw me. I survived, but they did not. What can I see and learn in the Yad Vashem that I do not know already?" He came to the valley of the communities. He stood there and he was not able to move for two hours. This story is a symbol of the importance of the physical monuments for those Holocaust survivors who lost their loved ones. They need to have a place to come, pray the Kaddish, light a candle and do something that will connect them back to this painful story.

They decided to build a site. It took about two years to design the site and to get permission from the Toronto City Council. The site has two main components. One is a torch; around the torch are eight very big, granite walls. On the north side of them, facing the entrance, are the names of people who have been murdered in the Shoah. These are relatives of Canadians. On the south side are the names of Holocaust survivors who survived the Shoah, came to Canada to rebuild their lives and then perished. On the back side of those panels, there is the narrative of the story of the Shoah. This is, in short, the structure of the site.

There are two or three main kinds of events at the site. On the Day of the Shoah, the Holocaust Remembrance Day, we have a big ceremony with more than 2,000 people from the Toronto community, Jewish and non-Jewish. They come to the site and we have a special ceremony, in collaboration with many organizations in Toronto, Jewish and non-Jewish. At the end of the ceremony, many of the Holocaust survivors and their families go back to the site, light candles and say the Kaddish.

In the last few years, we have been seeing more situations where groups of educators bring their children and students together with the Holocaust survivors. They do not have any familial connection with them. However, they stand next to them in front of the wall and cry.

We also have a bar mitzvah program when a Jewish child reaches the age of 12 or 13 and comes to the age of maturity. We have a special program called the bar mitzvah twinning program, whereby a child adopts a child of the same age who was murdered during the Shoah, with the same date of birth. It is a special ceremony where the child adopts his name and memory for life. We do it on the site together with the students, teachers and family members. We also have ceremonies with Canadian veterans, Jewish and non-Jewish.

Je ne sais pas combien d'entre vous ont eu l'occasion de voir la vallée des communautés en visitant Yad Vashem. C'est un lieu très intéressant. Il représente le centre, le nord et le sud de l'Europe, et le nord de l'Afrique. On peut voir les noms des communautés qui ont été détruites pendant l'Holocauste.

Il y a ces deux hommes qui ont visité la vallée des communautés de Yad Vashem. Il a été difficile de convaincre l'un d'eux de le faire. Il a dit que les nazis avaient jeté sa fille et sa femme par la fenêtre sous ses yeux et qu'ils l'avaient jeté par la fenêtre lui aussi. Il a survécu, mais pas elles. Il nous a demandé ce que Yad Vashem pourrait lui apprendre de plus. Il a visité la vallée des communautés. Il est resté là deux heures sans bouger. Ce qui s'est passé montre l'importance que les monuments ont pour les survivants de l'Holocauste qui ont perdu des êtres chers. Ils ont besoin d'un endroit pour réciter le Kaddish, allumer une bougie et faire quelque chose qui leur rappellera leur histoire douloureuse.

Ils ont décidé de construire un site. Il a fallu deux ans pour le concevoir et obtenir la permission du conseil municipal de Toronto. Le site a deux composantes principales. Il y a le flambeau qui est entouré de huit immenses murs de granite. Du côté nord, face à l'entrée, il y a les noms de gens qui ont été tués pendant la Shoah. Ce sont des parents de Canadiens. Du côté sud, il y a les noms de survivants de l'Holocauste qui ont survécu à la Shoah, qui sont venus au Canada pour refaire leur vie et qui ont péri. À l'arrière des murs, on raconte les événements de la Shoah. Je vous ai donné un court portrait de la structure du site.

Deux ou trois événements principaux ont lieu sur le site. Lors du jour de la Shoah, le Jour commémoratif de l'Holocauste, nous tenons une grande cérémonie à laquelle participent plus de 2 000 membres de la collectivité de Toronto, des Juifs et des non-Juifs. Ils viennent sur le site, et avec la collaboration d'un bon nombre d'organismes de Toronto, juifs ou non juifs, nous tenons une cérémonie spéciale. À la fin de la cérémonie, bien des survivants de l'Holocauste et leur famille reviennent sur le site, allument une bougie et récitent le Kaddish.

Au cours des dernières années, nous avons de plus en plus été témoins de situations où des groupes d'enseignants mettaient en contact leurs enfants et leurs élèves avec des survivants de l'Holocauste. Ils n'ont aucun lien familial avec eux, mais ils se tiennent à côté d'eux devant le mur, et ils pleurent.

Nous offrons également un programme de bar-mitsva, qui est offert au moment où un jeune Juif atteint sa majorité, à l'âge de 12 ou de 13 ans. Nous avons un programme spécial de jumelage où un enfant adopte un autre enfant du même âge qui a été tué pendant la Shoah et qui est né à la même date que lui. C'est une cérémonie spéciale durant laquelle l'enfant adopte son nom et sa mémoire pour la vie. Nous le faisons sur le site avec les élèves, les enseignants et les membres de la famille. Nous tenons également des cérémonies avec des anciens combattants canadiens, juifs ou non juifs.

To build a site, the monument, in the capital of Canada is very important. We highly recommend it. The council will think also about maintaining the site, not only physically, but also as far as the events and initiatives that will be implemented there.

It cost the society approximately \$1 million to build the site in two years. The operational costs are not so high. We must add the cost for the events themselves. It depends on what kind of event, structure and how many people are invited. These are the simple numbers and figures.

Mr. Farber: Senator Martin, I thank you for the question. As the mover of the bill, it is an important question that you ask. Jews are good at memory. We do memory very well. Time is against the survivors today. I am part of the second generation. My mother came prior to the war; my father was a survivor. I am a first-generation Canadian and we are known as a second generation, post-Holocaust. We have taken up the torch. I cannot imagine a situation where, once this is built, there will not be children of survivors and grandchildren of survivors who will carry this torch as long as it needs to be carried.

Mr. Ashkenazi explained the concept of bar mitzvah twinning beautifully. My brother, Stan, who works for the federal government, has twin boys. Their bar mitzvah was a year-and-a-half ago in Ottawa. They twinned with our two half-brothers, Yitzhak and Shalom, and gave them a bar mitzvah that they never had. It was one of the most moving experiences for our family's lives and for those at the synagogue here in Ottawa as well. There is so much that we can continue to do. In the end, this monument will give us that impetus. I have no doubt that we will find whatever resources are necessary for a timely memorial, to ensure its upkeep, and to ensure people come and honour it.

Senator Dyck: Gentlemen, thank you for your presentations this morning. Often, when we are looking at bills, we are engaged only on the intellectual level. Today, you have made it very personal, emotional and spiritual. Mr. Farber, when you talked about the First Nations chiefs and the residential schools, I practically burst into tears.

A few years back, in Saskatoon, we had the Anne Frank exhibit. That was a collaborative effort amongst various members of the community, including some from the Jewish communities as well as the Aboriginal groups. We have a lot to learn from each other.

My mother was a residential school survivor. In our experiences, we have some similarities. I see the value of something like this because it educates Canadians about the darker side of humanity. People have survived, and we cannot forget.

Canada is a great country. We want to ensure that anti-Semitism and racism die away. It will never die away, as you say. However, we must continue to stay on top of it, so that it cannot flourish. Thank you.

Il est très important de construire un site, le monument, dans la capitale du Canada. Nous le recommandons fortement. Le conseil réfléchira à l'entretien du site, mais également aux activités qui y auront lieu et aux initiatives qui seront mises en œuvre.

La construction du site a coûté à la société environ 1 million de dollars sur deux ans. Les coûts opérationnels ne sont pas tellement élevés. Nous devons ajouter les coûts liés aux activités. Tout dépend du type d'activité, de la structure et du nombre de personnes invitées. Ce sont les simples chiffres.

M. Farber : Sénateur Martin, je vous remercie de la question. En tant que marraine du projet de loi, vous posez une question importante. Les Juifs ont de la mémoire. Ils se rappellent très bien. Le temps joue contre les survivants de nos jours. Je fais partie de la deuxième génération. Ma mère est arrivée ici avant la guerre; mon père était un survivant. Je fais partie de la première génération de Canadiens, et nous sommes reconnus comme la deuxième génération après l'Holocauste. Nous avons repris le flambeau. Je n'arrive pas à m'imaginer de situation où, une fois le monument construit, les enfants et petits-enfants des survivants ne porteront pas le flambeau tout le temps qu'il faudra.

M. Ashkenazi a très bien expliqué l'idée du jumelage que l'on fait à l'occasion d'une bar-mitsva. Mon frère, Stan, qui travaille pour le gouvernement fédéral, a des jumeaux. Leur bar-mitsva a eu lieu il y a un an et demi à Ottawa. Ils ont été jumelés à nos deux demi-frères, Yitzhak et Shalom, et leur ont offert la bar-mitsva qu'ils n'ont jamais eue. Cela a été l'une des expériences les plus émouvantes jamais vécues pour les membres de notre famille et également pour le personnel de la synagogue ici à Ottawa. Il y a tellement de choses que nous pouvons continuer à faire. Au bout du compte, le monument nous donnera un élan. Il ne fait aucun doute que nous trouverons toutes les ressources nécessaires pour construire un monument en temps voulu, assurer son entretien et faire en sorte que des gens viendront s'y recueillir.

Le sénateur Dyck : Messieurs, je vous remercie de vos exposés aujourd'hui. Souvent, lorsque nous étudions des projets de loi, seul notre côté intellectuel est mis à profit. Aujourd'hui, vous avez rendu la démarche très personnelle, émotionnelle et spirituelle. Monsieur Farber, lorsque vous avez parlé des chefs des Premières nations et des pensionnats, j'avais les larmes aux yeux.

Il y a quelques années, à Saskatoon, une exposition sur Anne Frank a eu lieu. Sa tenue a été possible grâce à la collaboration de différents membres de la collectivité, dont certaines communautés juives et les groupes autochtones. Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres.

Ma mère a survécu aux pensionnats. Nos expériences se ressemblent à certains égards. Je comprends l'importance d'une telle chose, car les Canadiens en apprendront sur le côté sombre de l'humanité. Des gens ont survécu, et nous ne pouvons pas oublier.

Le Canada est un grand pays. Nous voulons nous assurer que l'antisémitisme et le racisme disparaissent. Comme vous le dites, ils ne cesseront pas d'exister. Toutefois, nous devons continuer à rester vigilants pour qu'ils ne reprennent pas de vigueur. Merci.

The Chair: Thank you very much, Senator Dyck.

That completes my list, unless you have any closing comments. You have been powerful in your presentations today; we appreciate that.

Mr. Farber: I would like to make one observation. I look at this honourable committee and those who have sponsored this bill, both in the other place and in the upper chamber, and it is truly a reflection of what Canada is all about. Senator Martin as one of the movers, Senator Harb as another mover and Mr. Uppal who did it in the House of Commons. Is it not remarkable that people of different ethnic backgrounds, who have adopted Canada as their home have all come together — interestingly enough, none of them Jewish — to sponsor this incredibly powerful statement of what Canada is all about?

Senator Dyck, I, too, am moved to tears. I shed many that day in Jerusalem with the First Nations chiefs, because of that connectedness that we had.

In the end, I can only raise the memory of my late father who, wherever he is, I am sure, cannot be anything but proud to see his son here today. It was not far from this very committee room that he had a small grocery store.

In a way, he was the purveyor of multiculturalism. Because he was from Europe, he spoke many languages, which I can only aspire to in one. He used to have a card on his cash register that said, “I am pleased to serve you in English, Yiddish, Ukrainian, German and Polish.” Sandy Hill, at the time, was truly the multicultural place in Ottawa, where all the recent immigrants came. They came to this little grocery store, the Osgoode Food Market, where all these different languages were spoken, but the common language ended up being English.

This is a reflection of who we are and what we are all about. I am proud to be here and listening to the kind of support that I am hearing today. I look forward to standing with you, when this monument is erected, and giving you all a big hug. Thank you all very much.

Senator Demers: I will be with friends on Sunday, 600 people honouring a Jewish friend of mine. I will say that I introduced and passed the bill. Senator Martin will be in Vancouver and will have no clue what is going on. I have not had a standing ovation in a long time, and I just want a standing ovation.

Senator Cordy: You go right ahead.

The Chair: Go ahead; we will not contradict you. That is quite all right.

Thank you again. You may wish to take a seat for a moment, because we are about to deal with this bill in clause-by-clause consideration.

We are dealing with Bill C-442, An Act to establish a National Holocaust Monument.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-442?

Le président : Merci, sénateur Dyck.

J'en suis au bout de ma liste, à moins que vous ayez des dernières observations à faire. Vos exposés ont été fort utiles; nous en sommes ravis.

M. Farber : J'aimerais faire une remarque. Je regarde votre honorable comité et les gens qui ont parrainé le projet de loi, dans les deux Chambres, et ils reflètent vraiment ce que représente le Canada. Le sénateur Martin est la marraine du projet de loi, le sénateur Harb est l'un des parrains, et M. Uppal l'a présenté à la Chambre des communes. N'est-il pas remarquable que des gens d'origines ethniques diverses, qui ont adopté le Canada comme leur patrie, se soient réunis — fait intéressant, aucun d'eux n'est Juif — pour parrainer cette déclaration incroyablement saisissante qui représente ce qu'est le Canada?

Sénateur Dyck, j'ai les larmes aux yeux moi aussi. J'ai versé beaucoup de larmes lorsque j'étais à Jérusalem avec les chefs des Premières nations, en raison du lien que nous avons.

Au bout du compte, je peux seulement rendre hommage à mon défunt père; peu importe où il est, je suis certain qu'il ne serait pas peu fier de voir que son fils est ici aujourd'hui. Il avait une petite épicerie non loin d'ici.

D'une certaine façon, il a contribué au multiculturalisme. Parce qu'il vivait en Europe, il parlait plusieurs langues; malheureusement, je n'en parle qu'une. Il y avait une carte sur sa caisse enregistreuse où l'on pouvait lire « je serai heureux de vous servir en anglais, en yiddish, en ukrainien, en allemand et en polonais ». À l'époque, Côte-de-Sable était vraiment le quartier multiculturel d'Ottawa, où tous les nouveaux immigrants s'installaient. Ils venaient dans cette petite épicerie, le Osgoode Food Market, où l'on parlait toutes ces différentes langues, mais la langue commune est devenue l'anglais.

C'est ce qui nous définit et nous représente. Je suis fier de me trouver ici et d'être témoin de l'appui qu'il y a ici aujourd'hui. J'ai hâte de me tenir avec vous devant le monument une fois qu'il sera érigé et de tous vous serrer dans mes bras. Je vous remercie tous énormément.

Le sénateur Demers : Je serai avec des amis dimanche prochain; 600 personnes rendront hommage à l'un de mes amis, qui est Juif. Je dirai que j'ai présenté et adopté le projet de loi. Le sénateur Martin sera à Vancouver et ne sera pas au courant de ce qui se passe. Je n'ai pas eu d'ovation debout depuis longtemps, et je veux en avoir une.

Le sénateur Corby : Faites-le.

Le président : Allez-y; nous ne nous y opposerons pas. Il n'y a aucun problème.

Je vous remercie encore une fois. Vous voudrez peut-être vous asseoir un moment, car nous allons passer à l'étude article par article du projet de loi.

Nous étudions le projet de loi C-442, Loi visant à ériger le Monument national de l'Holocauste.

Sommes-nous d'accord pour procéder à l'étude article par article du projet de loi C-442?

- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall the title stand postponed?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall the preamble stand postponed?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 2 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 3 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 4 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 5 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 6 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 7 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 8 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 9 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 10 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall clause 11 carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Back to clause 1. Shall it carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall the preamble carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall the title carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Shall the bill carry?
- Hon. Senators:** Agreed.
- The Chair:** Does the committee wish to consider appending observations to the report?
- Senator Ogilvie:** No, just enthusiasm.
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'étude du titre est-elle reportée?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'étude du préambule est-elle reportée?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé est-elle reportée?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 2 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 3 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 4 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 5 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 6 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 7 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 8 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 9 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 10 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** L'article 11 est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** Nous revenons à l'article 1. Est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** Le préambule est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** Le titre est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** Le projet de loi est-il adopté?
- Des voix :** D'accord.
- Le président :** Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport?
- Le sénateur Ogilvie :** Non, seulement notre enthousiasme.

The Chair: Is it agreed that I report this bill, no amendments or observations, to the Senate this afternoon?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: That is it.

Senator Eaton: Does that mean it can get Royal Assent tomorrow?

The Chair: It could get Royal Assent later today if it passes the Senate later today. I will introduce the report from the committee.

Senator Demers: I agree.

The Chair: Yes, I should hope so, if you want to take credit for it.

I will introduce the report this afternoon under “Reports of Committees” and it is up to Senator Martin, as the official sponsor, to then move third reading.

Senator Cordy: Unless she is going to adjourn the debate.

The Chair: I might get permission in advance, if I am asked by the chair, to do it today. Either one of us, we will do it today.

Senator Martin: Yes, agreed.

The Chair: This meeting stands adjourned.

(The committee adjourned.)

Le président : Puis-je faire rapport de ce projet de loi au Sénat cet après-midi, sans amendements ni observations?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est tout.

Le sénateur Eaton : Cela veut-il dire qu'il recevra la sanction royale demain?

Le président : Il peut recevoir la sanction royale plus tard aujourd'hui s'il est adopté au Sénat aujourd'hui. Je vais présenter le rapport du comité.

Le sénateur Demers : Je suis d'accord.

Le président : Oui, je l'espère, si vous voulez vous en attribuer les mérites.

Je vais présenter le rapport cet après-midi sous la rubrique « Rapports de comités », et il appartiendra au sénateur Martin, en tant que marraine officielle, de proposer la troisième lecture.

Le sénateur Cordy : À moins qu'elle demande l'ajournement.

Le président : Je pourrais obtenir la permission à l'avance pour le faire aujourd'hui, si la présidence me le demande. Peu importe que ce soit une personne ou l'autre, nous le ferons aujourd'hui.

Le sénateur Martin : Oui, d'accord.

Le président : La séance est levée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Thursday, March 24, 2011

Tim Uppal, Member of Parliament for Edmonton—Sherwood Park.

Canadian Jewish Congress:

Bernie M. Farber, Chief Executive Officer.

Canadian Society for Yad Vashem:

Yaron Ashkenazi, Executive Director.

TÉMOINS

Le jeudi 24 mars 2011

Tim Uppal, député, Edmonton—Sherwood Park.

Congrès juif canadien :

Bernie M. Farber, chef de la direction.

Canadian Society for Yad Vashem :

Yaron Ashkenazi, directeur exécutif.